The Ministry of Consumer and Commercial Relations

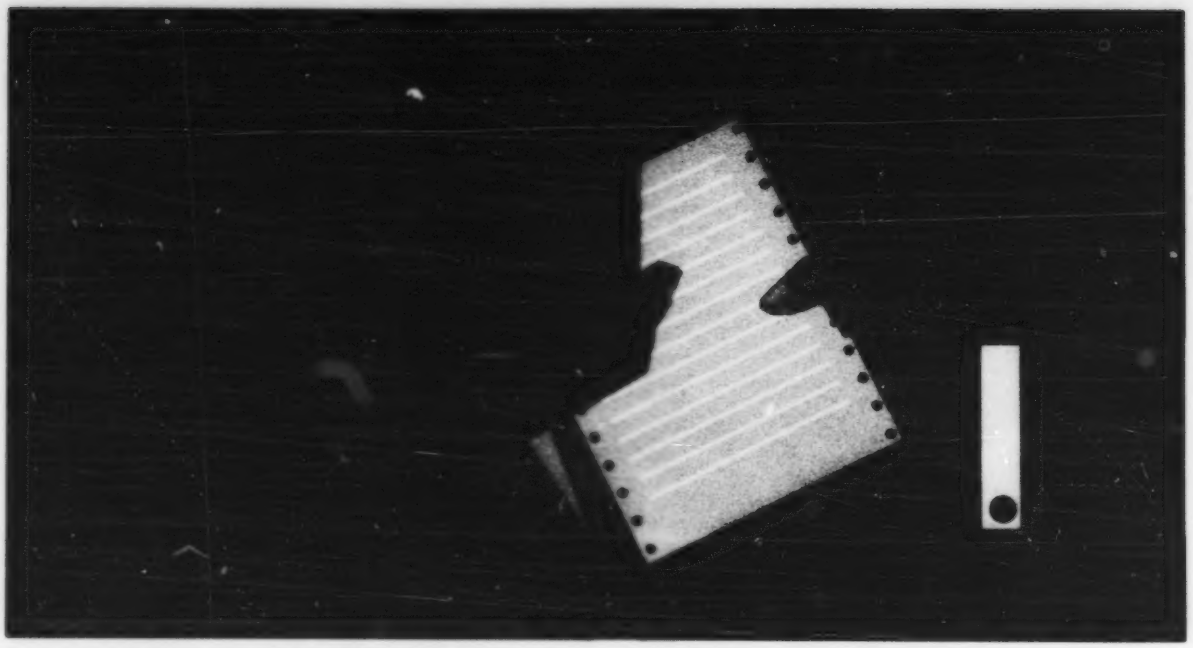

Annual Report 1986-1987

Moving From Process to Service

Ministry of Consumer and Commercial Relations
Ontario

88-03848/

Honourable Lincoln Alexander
Lieutenant Governor of Ontario

The Ministry of Consumer and Commercial Relations is pleased to submit its annual report of operations for the fiscal year 1986/87.

William Wrye,
Minister,
January, 1988.

Minister's Message

Paving the way for the future while meeting today's growing demand for consumer protection and support in the marketplace; that's how I'd sum up the achievements of the Ministry of Consumer and Commercial Relations over the year.

Under the stewardship of my predecessor, the Hon. Monte Kwinter, the ministry began the challenging process of updating both our consumer protection and liquor laws. A committee was created to study the location of propane and natural gas storage tanks and dispensing facilities. Plans were developed to begin modernizing the ministry's outdated information systems.

In response to specific consumer needs, the Ontario New Home Warranty Program was improved and both the Ontario Motor Vehicle Arbitration Plan and the Motor Vehicle Dealers' Compensation Fund were launched. Expanded regulations were brought in to assure amusement ride safety. A race track assistance program was introduced to support the growth and development of our racing industry. And our liquor stores developed a new look and a new marketing strategy to better meet diverse consumer needs.

These achievements have enhanced the ministry's capacity to serve and protect the consumer and to monitor and regulate the marketplace.

I look forward to building on this strong foundation, by introducing new legislation and regulations to better protect the consumer. At the same time, we must ensure the marketplace is sufficiently open and honest to attract entrepreneurial men and women of integrity. In the months ahead, the ministry will focus its energies on enhancing consumer access and service, while strengthening yet simplifying consumer legislation. We will continue to inform consumers of their rights and responsibilities, and develop more feasible instruments to enable us to act quickly when new consumer issues arise.

New technology will be introduced on a high priority basis to free up our most valued resource, our people, from processing tasks to better inform, serve and protect the public.

I am confident that in partnership with my Deputy Minister Valerie Gibbons, and with the support of our very capable staff, the Ministry of Consumer and Commercial Relations will meet the many challenges facing us in this period of social and economic transition.

William Wrye

Deputy Minister's Message

Over the past year, three themes set the course for the ministry: legislative reform, a more productive environment and a focus on results.

The need for legislation which better reflects the growing volatility and complexity of the marketplace and hence consumer-related issues led to the creation of a legislative review project. It began its overhaul of Ontario's consumer protection laws. This same need led to the creation of the Ontario Advisory Committee on Liquor Regulation. We will be introducing changes flowing out of these reviews over the next several years.

To enhance our productivity, we have begun a long process of improving our technological capabilities. This, of course, is being done in tandem with a new approach to human resource planning and development. As the Minister has indicated, we want to free up our people from time-consuming and often repetitive tasks so they can better serve the public across the province.

Our focus on results, developed by a team of senior managers, encouraged us to count goals scored rather than the number of times we skated up and down the ice.

Our score has been impressive. With eight bills for the legislature, reorganizations in several key divisions, as well as measurable and significant increases in customer service, the people who work for the ministry and its boards, commission and tribunal deserve congratulations and thank yous for a job well done.

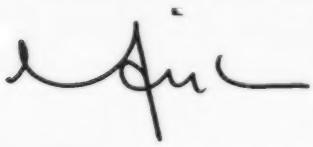

Valerie Gibbons

Table of Contents

Minister's Message	2
Deputy Minister's Message	3
Business Practices Division	6
The Motor Vehicle Dealers Compensation Fund	9
The Ontario New Home Warranty Program	9
The Travel Industry Act Compensation Fund	9
Registration Division	10
Technical Standards Division	13
Policy and Administration	16
Information Technology Division	16
Legal Services	16
Policy and Planning	16
Support Services Division	17
Commercial Registration Appeal Tribunal	19
Liquor Control Board of Ontario	20
Liquor Licence Board of Ontario	21
Ontario Racing Commission	22
Legislation Administered	23
Financial Statements	24
Organization of the Ministry	26

Business Practices Division

Restructured to better serve the needs of today's marketplace

The Legislative Review Project

In the throne speech of April, 1986, Premier David Peterson announced the government's intention to review consumer legislation in Ontario. Observing that economic change had increased the need for updated consumer protection policy, he sought legislation more sensitive to consumer needs and more adaptable to changing markets and technologies.

The Legislative Review Project was established during the year to pursue these goals. It is currently analysing 20 items of legislation governing the interaction of business and consumers in the province. Through this review, the philosophy, principles and objectives of a new business practices/consumer protection strategy will be developed. It will then be applied to update current legislation to the realities of the marketplace of the 1980s and beyond. Under the direction of the project, the ministry's well-established philosophy of promoting a balance in the marketplace between buyers and sellers will be maintained and enhanced.

The project actively consulted with many special interest groups and associations in Ontario, including those representing a wide range of consumers, and the labor, legal, academic and business communities. Input from these groups provided the project with direction regarding general consumer issues and insight into the special needs of some consumers. It also allowed the project to arrive at a clearer definition of the ministry's role in monitoring the marketplace.

Members of the ministry's Auto Fraud Squad depend on the skills of mechanic Keith O'Leary to keep them on the road, tracking down unethical garage operators.

Business Regulation Branch

The Business Regulation Branch was created during the year to bring together the offices involved in registering and regulating businesses under acts administered by the division. Its more than 82,000 registrants represent more than 12 business sectors including collection agencies, cemeteries, bailiffs, real estate agents, credit bureaus, motor vehicle dealers and the travel industry.

- Cemeteries Act

A computerized database was developed during the year to assist in ensuring the standards contained in the Cemeteries Act are maintained across Ontario. It includes information on the almost 5,000 non-profit, municipal and religious cemeteries in the province. The office also participates in decision-making when unmarked graves are discovered.

Inspections regarding financial accountability and grounds maintenance:	590
Public inquiries received:	2,000
Complaints investigated:	126

- Condominium Act

More than 2,500 condominium corporations are listed with the branch, a figure expected to double over the next few years. Steps were taken during the year to computerize the office records to facilitate response to consumer requests for information, clearance and estoppel certificates, and to provide better management information.

- Consumer Protection Act

The "truth in lending" section of this act became an issue when complex financing was advertised by the automobile and consumer electronics industries. Material promoting these arrangements was monitored to ensure consumers were advised of the true cost of the financing. Another concern was regulating itinerant sellers, particularly those doing home renovations, to ensure business was conducted ethically.

- Consumer Reporting Act

As pre-screening consumer information files became an issue during the year, plans were announced to disallow the practice. Under announced amendments to legislation, credit organizations would no longer be able to solicit selected consumers who have not applied for credit, but whose files reflect a predetermined credit profile.

- Discriminatory Business Practices Act

Business agreements that result in discrimination on the basis of race, creed, nationality, color, ancestry, place of origin, sex or geographical location are prohibited under this act. Although 15 reports of such agreements were received during the year, no charges were laid, since all companies responded by complying with the act.

- Motor Vehicle Dealers Act

The ethical operation and financial stability of motor vehicle dealerships continued to be a chief concern of this office. The Motor Vehicle Dealers Compensation Fund began operations during the year, designed to eliminate consumer loss if a dealership fails. The registrar also proposed to refuse or revoke more than 36 registrations and responded to 19,000 information inquiries.

- Ontario Motor Vehicle Arbitration Plan

OMVAP, a non-legislated, two-year experimental program, began operating during the year. It provides arbitration, as an alternative to court action, in cases of consumer complaints about new motor vehicles. Government, community groups and 22 domestic and foreign car manufacturers participated in the development of the program. In its first six months, the program received more than 2,000 inquiries and settled over 150 cases.

- Real Estate and Business Brokers Act

As the real estate industry boomed through the year, registrations of brokers and sales people soared to nearly 50,000. To promote a high standard of entry into the industry, the registrar, in co-operation with the industry and the community colleges, supervised courses and examinations for new registrants. More than 21,000 information requests were handled through the office. To protect vulnerable consumers in this volatile market, proposals to refuse or revoke 32 registrations were made.

- Travel Industry Act

As the travel industry became more competitive and witnessed the collapse of 28 firms, payments from the Travel Industry Compensation Fund doubled, over the previous year, to $2.8 million. Staff took immediate action after each failure with representatives of the industry, to ensure no travellers were stranded in foreign destinations. Alternative arrangements were also made for travellers en route or about to embark. The office responded to 36,000 information requests.

Consumer Services Branch

This new branch combines the operations of two previous branches: consumer advisory services and investigation and enforcement. The change was designed to streamline the information flow for monitoring and evaluating issues in the marketplace. Within the Business Practices purview, all aspects of complaint handling, investigation, mediation, compliance and inspection are handled through this operation.

- Consumer Advisory

Increasing complaints through the year on the failure of fitness and health clubs led to plans to implement legislation to minimize consumer loss. Also generating an increased number of complaints was the new home building industry, with late closings and incomplete building.

- The traditional sources of complaint

Home renovations that never seem to end and disappointed car buyers continued to inspire many visits to the province's eight consumer advisory offices. Almost $1.1 million was returned to consumers through the actions of the offices, and another $1.35 million was saved through termination of contractual obligations. Approximately 11,000 complaints were handled by the bureaus.

- Investigation

More than 445 investigations were conducted by the branch during the year, resulting in 487 charges being laid and a conviction rate of 80 per cent. Many investigations dealt with some form of auto fraud. A Toronto automobile dealership pleaded guilty on 10 counts under the Business Practices Act for selling daily rental cars as demonstrators. The conviction led to a fine of $5,000. In Mississauga, a transmission repair firm and its mechanic were convicted of fraud and fined $2,000 for installing used parts, but charging for new ones, in customer vehicles.

The ghost car program in which a car with prearranged faults is taken into repair shops for estimates – continued to uncover unethical practices. Ten to 12 per cent of shops were found to be involved in these practices, resulting in 162 charges under the Business Practices Act and the Criminal Code. The section's investigations also dealt with complaints about home repairs. An Oshawa paving and concrete contractor, for example, was charged under the Business Practices Act for various transgressions. Fines and restitution payments to consumers totalled $18,231. Fines to offending businesses neared $70,000.

Entertainment Standards Branch

The third new branch in the division is Entertainment Standards, encompassing the responsibilities previously held by the athletics commissioner and the theatres and lotteries branches. Bringing these offices together ensures all consumer services in this special-event category are streamlined and consistent.

- Athletics Commissioner

Activity within this office continued to expand during the year as the popularity of professional matches, particularly wrestling, mushroomed in the major cities and smaller towns. A second world-title kick-boxing match was held during the year, having become legal in the province through revisions to regulations the previous year. The office continued to gather data from medical monitoring, introduced at the same time, of all bouts for consideration in a review of regulations scheduled for next year. Judges, referees, timekeepers and physicians, as well as the fighters themselves, are licensed by the commissioner to assure good conduct and safety in all professional bouts.

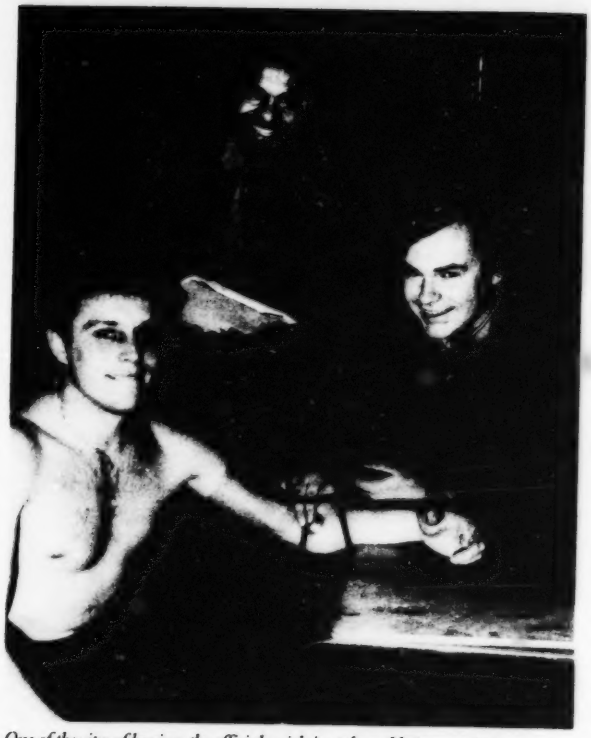

One of the rites of boxing, the official weigh-in, takes athletic commissioner Clyde Gray (centre) around the province to supervise proceedings. At a Belleville event, Toronto fighter Pat DeLisle was given a mandatory medical examination by Dr. Donald Wells.

■ Lotteries

A three-member task force reviewed social gaming in the province during the year and reported its findings to the minister. The report is currently under review. Staff of the section was increased to 15 as activity in the area continued to grow. Approximately $540 million was spent in Ontario on social gaming, $345 million of that on bingos. More than 1,200 Monte Carlo nights were licensed through the section.

■ Theatres

Efforts to implement a regulatory system over video retailers and distributors continued through the year, including the licensing of businesses and cataloguing the videos themselves. Forty-four members of the Ontario Film Review Board viewed 4,707 films, approving 4,434, 121 of which were subject to editing. Board members also undertook 141 speaking engagements, reaching an audience of more than 3,100. The new chairperson of the board, Anne Jones, was appointed during the year, the first chairperson operating independently of the civil service. Aside from supporting the activities of the board, the section inspects cinemas across the province for safety considerations and licenses distributors, exhibitors and projectionists. Almost 30,000 certificates of approval and permits were issued during the year; 1,750 cinemas were licensed and 3,833 video retailers and distributors were registered.

Serving the public

With responsibility for 18 acts and one section of the Criminal Code related to consumer protection, the Business Practices Division is an office every consumer should know. Its central concern is protecting consumers and promoting high standards of conduct in business.

In its regulated industries, the division licenses and registers operators and is authorized to impose certain standards. Failure to comply with statutes can lead to fines and jail terms.

By monitoring and investigating consumer complaints, the division acts as a mediator and encourages the resolution of conflicts before they become crises.

Acts administered:

Athletics Control Act
Bailiffs Act
Business Practices Act
Cemeteries Act
Collection Agencies Act
Condominium Act
Consumer Protection Act
Consumer Protection Bureau Act
Consumer Reporting Act
Debt Collectors Act
Discriminatory Business Practices Act
Motor Vehicle Dealers Act
Paperback and Periodical Distributors Act
Prearranged Funeral Services Act
Real Estate and Business Brokers Act
Residential Complex Sales Representation
Section 190 of the Criminal Code
Theatres Act
Travel Industry Act

Non-regulated areas:

Equal Credit Opportunity Guidelines
Ontario Motor Vehicle Arbitration Plan
Petroleum Franchising Guidelines

The Ontario New Home Warranty Program administers the Ontario New Home Warranties Plan Act and reports to the legislature through the Minister of Consumer and Commercial Relations

Note:
The Mortgage Brokers Act, previously under the jurisdiction of this division, was transferred during the year to the Ministry of Financial Institutions to increase regulatory control and to integrate the function into the regulation of the financial services.

Executive Director:
Jan Rush

Director of Consumer Services Branch:
Dave Mitchell

Director of Business Regulation Branch:
Eric Tappenden

Director of Entertainment Standards Branch:
Duncan Brown

Independent Organizations
The following independent organizations operate under ministry legislation related to the Business Practices program area:

- The Motor Vehicle Dealers Compensation Fund is financed entirely by the auto-dealership community. The fund provides protection to purchasers who have paid deposits to a registered dealership which cannot deliver the automobile because of receivership or bankruptcy, and persons with unsatisfied claims against a dealer-guaranteed warranty. The fund is managed by a board of trustees appointed by the lieutenant governor-in-council.

- The Ontario New Home Warranty Program is a non-profit corporation which protects purchasers' deposits and insures all homes against defective work and material for one year and against major structural defects for five years.

- The Travel Industry Act Compensation Fund is an industry-financed fund which compensates consumers who paid for, but did not receive, travel services because of bankruptcy or other business failure.

The fund reports through the ministry's Business Practices Division under the Travel Industry Act.

Registration Division

Compiling statistics to define Ontario's needs

Companies Branch

Changes to the Business Corporations Act, effective November, 1986, brought aspects of corporation law into the computer age. Under this new legislation, corporations may transfer securities by computer and trade shares publicly according to the rules and regulations of the Ontario Securities Commission and the Toronto Stock Exchange. Other procedures, such as changing head office addresses and correcting certificates of incorporation, were also simplified.

Activity in the branch is an excellent indicator of the state of the Ontario economy. This year, with the economy on the upswing, transactions in the branch relating to corporations, partnerships and sole proprietorships increased by 20 per cent. These transactions included creating new Ontario corporations, licensing foreign corporations to do business in Ontario, registering partnerships and sole proprietorships, as well as providing searches of records on these entities.

The branch also incorporates non-profit corporations in Ontario, and this year conducted a major campaign to ensure the records filed by these organizations are up to date. More than 20,000 charities, sports and social clubs, and similar organizations are incorporated with the branch. Through media and direct mail campaigns, the organizations were informed of the requirement to update their records or face dissolution. About 3,500 failed to comply and were dissolved. Within two years of the dissolution an application may be made for the revival of the corporation.

Within the branch, efforts continued to improve service to the business community through computerization. The trend toward increased demand for branch information is expected to grow. Computerization will not only better serve the needs of the business community, but will also create a valuable data base of business enterprises in Ontario.

Fast facts:

Active corporations recorded:	408,500
Foreign corporations included in the above:	2,240
Partnerships, sole proprietorships and business names recorded:	550,000
New incorporations:	44,000
New partnerships, sole proprietorships and business names recorded:	143,000
Public searches of corporation records:	361,000
Public searches of unincorporated entities:	131,000

Personal Property Security Registration Branch

The division theme to streamline and realign to improve service was very evident in the Personal Property Security Registration Branch (PPSR). A new business debtor name search rule, for example, was implemented, improving customer service considerably. Other projects under way will also take advantage of advances in technology to accommodate proposed revisions to branch-administered legislation.

Plans to revise the Personal Property Security Act grew out of continued review of the report of the minister's advisory committee, presented in 1985. A major legislative change will see the repeal of the Corporations Securities Registration Act, transferring all existing registrations to the PPSR system.

The branch provides a central and field registration and inquiry facility on security interest in personal property. Potential buyers or lenders can make inquiries in 50 offices across Ontario to determine whether personal property has been pledged as security for a debt. Lenders can also determine the priority of their security interest.

Another legislative change anticipated is the introduction of a Repair and Storage Liens Act. It was reviewed during the year and received considerable positive comment from the public. Registrations and inquiries under the new act will be integrated into the revised PPSR system.

Every day, records search clerk Pamela Woods handles microfiche files representing the aspirations of registered business partners and sole proprietors throughout Ontario.

Fast facts:

Registrations processed by the branch:	1.6 million
Public searches through PPSR records:	800,000

(approximate figures)

Real Property Registration Branch

The booming real estate market created a record-breaking year for Real Property as close to two million mortgages, deeds and other documents were processed through the office.

Even at this hectic pace of day-to-day business, however, other projects designed to improve public service reached fruition in three areas: computerization, internal restructuring and the introduction of French services.

In Woodstock, all land-related information for Oxford County was converted to the POLARIS system, making all records retrievable on-line. Automation also appeared in land registry offices in Kitchener, Windsor, Ottawa and Brampton, where PPSR files are now available for on-line registration searches. In Brampton, Newmarket and Ottawa, automated writs of execution files using microcomputer technology were introduced.

Reorganization within the branch was completed during the year when the last two of five regional offices were opened. The new office in Sudbury serves Northern Ontario; the one in Toronto serves Metropolitan Toronto. Across the province, 65 land registry offices report through one of these five regional offices. The two Ottawa offices opened for business in the new court house complex there in December.

To improve service in two of Ontario's French-speaking regions, complete French-language services were introduced in the Sudbury and L'Orignal regional offices late in the year. This allows for the complete registration procedure to be conducted in French, including all documents. Previously, documents were required in English or with authorized English translations from French.

An amendment to the Registry Act, passed in the legislature during the year, changed the status for all land registrars from Crown appointees to public servants. This change is intended to improve motivation among personnel, allowing for more promotions within the offices.

Registrar General's Office

Ontarians gained many new options in the naming of offspring and adopting family names through administrative changes developed during the year. These revisions were incorporated in the Vital Statistics Act and Change of Name Act, which came into effect shortly after year-end.

In the same revisions, adults gained the right to change their own names by application to the Registrar General's office, a simpler and less costly procedure than the former court process.

Another major announcement made regarding this office related not to its function, but to its location. As part of a program to decentralize government operations, Premier David Peterson announced that the Registrar General's office would move to Thunder Bay over the next two or three years.

Because most certificates of birth, death, marriage and divorce are requested and delivered through the postal system, the new location will mean no change to most Ontarians. A major expansion of the Registrar General's computer system was completed during the year to accommodate legislative amendments. The new system will incorporate computer link-ups to major centres in the province before the move is complete. With recent technological advances in the office, its operation will be little affected by the move.

The accurate profile of Ontario painted by statistics available through this office is very useful to many government and private industry interests. Everything from future school enrolment to the most popular baby names can be determined in consultation with the Registrar General's office. Coded and collated statistics are provided to many groups, including the medical profession, environmentalists, municipal planners and Statistics Canada.

This year's totals show no major changes to the established trends in births, deaths and marriages. However, probably due to recent changes in the federal divorce laws, figures indicate that divorces have increased by 16 per cent.

Fast facts:

Documents issued in 1986:	462,000
Geneological searches conducted:	8,000
Marriages registered:	82,000
Births registered to date for calendar year 1986:	131,819*

(*Registration for 1986 births continue to be accepted until December 31, 1987.)

Serving the public

By maintaining statistical data on the people, places and business of Ontario, the Registration Division plays a vital role in the province. Government branches at all levels, as well as private industry, count on this information source to conduct business and plan for the future. Data is used, for example, in determining the future requirement for kindergarten education and for establishing clear title on a residential property.

Companies Branch establishes business incorporations, dissolutions and revivals, and registers partnerships, proprietorships and their dissolutions. Personal Property Security registers security interests in personal property. Transactions relating to land title are recorded by Real Property Registration. The Registrar General's office maintains records on births, deaths, marriages and divorces.

Computerized records serve many public needs, but behind the scenes, the Registrar General's office depends heavily on the centuries-old book binding trade carried on by Richard Dunlop and his co-workers.

Acts administered:

Bills of Sale Act
Boundaries Act
Business Corporations Act, 1982
Certification of Titles Act
Change of Name Act
Condominium Act
Corporations Act
Corporations Information Act
Corporations Securities Registration Act
Extra-Provincial Corporations Act, 1984
Land Registration Reform Act
Land Titles Act
Limited Partnerships Act
Marriage Act
Partnerships Act
Partnerships Registration Act
Personal Property Security Act
Registry Act
Vital Statistics Act

Assistant Deputy Minister:
B.F. Webber

Director of Real Property Registration Branch:
R.A. Logan

Director of Personal Property Security Branch:
R.E. Gage

Director of Property Law Branch, Director of Titles and Land Registration and Registrar of Personal Property Security:
T.M. Rundle

Deputy Registrar General:
D.H. Georgas

Director of Companies Branch:
H.H. Ozolins

Technical Standards Division

Promoting public safety in several areas

Elevating Devices Branch

The Elevating Devices Branch assumed a more visible role when it began inspecting amusement devices. Regulations were finalized in early 1987, although they were not fully in force by year-end. Business operator licences are not required until mid-1987; device permits, in mid-1988.

Approximately 1,100 amusement devices, rides, go-karts including tracks, water slides and similar facilities operate across the province, some in fixed installations and others in travelling carnivals that move around Ontario on a seasonal basis. The new program represents a major expansion in the workload and expertise required of branch inspectors.

An issue which raised concern during the year was the unfortunate and dangerous practice of elevator joy-riding. It tends to appeal to adolescent thrill-seekers, who unlawfully gain access to the roof of the elevator car and remain there as it moves from floor to floor. Two deaths and several injuries resulted from this practice during the year. Unfortunately, information programs publicizing the dangers of joy-riding are usually ineffective and can even make the problem worse by tempting potential offenders.

The branch, therefore, began to work with elevator owners and industry to develop methods to make car-top access more difficult. Experimental devices were in place in selected high-rise buildings early in 1987.

The day-to-day work of the branch in all its areas of inspection played a prominent role in the development of national and international standards. Currently, a major consideration is quality assurance in relation to elevator components, such as emergency stopping devices and door-locking mechanisms.

There are concerns about the ability of industry to keep pace with the demands to provide high-quality maintenance, considering the number of elevators is ever increasing and individual devices are becoming more complex. In co-operation with the Elevator Constructors Union and the Ministry of Skills Development, the branch initiated the development of strategies which will result in an adequate continuing supply of skilled labor for the maintenance of elevating devices.

Fast facts:

Investigations conducted:	444
Inspections:	36,238
Reinspections:	9,059

Fuels Safety Branch

Concerns over the safe use of fuels at home and at the cottage inspired an extensive public awareness campaign during the summer of 1986. Branch personnel conducted several media interviews and authorized numerous news releases promoting such issues as the safe use of propane refrigerators and barbecues, and frequent inspection of furnaces and chimneys.

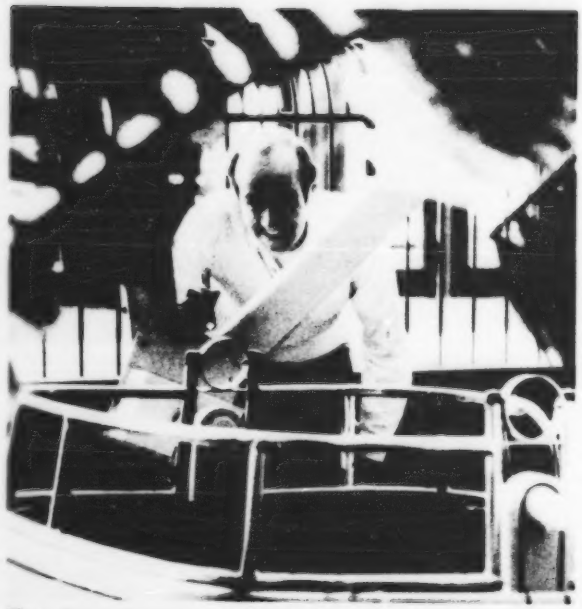

The regulation of amusement park rides has been added to the list of responsibilities at Elevating Devices Branch. Layton Purdy (above) and fellow inspectors will help get the new program rolling.

The branch must keep abreast of new technological developments such as alternate automotive fuels and high-efficiency furnaces and ensure that regulations governing the use of hydrocarbon fuels remain effective. To this end, branch representatives participated in 50 committees and several task forces in co-operation with industry and standards-writing organizations in Canada.

A two-year program to locate all out-of-service, underground gasoline storage tanks was completed this year. Of the 5,900 sites visited, the program identified 851 underground gasoline tanks not in use. Field staff continued working to have all identified underground gasoline storage tanks not in use removed from the ground.

Fast facts:

Inspections conducted:	388
Legal prosecutions as a result:	24
Operator's licences issued: (service stations, propane outlets and tank trucks)	13,500
Contractor registrations: (natural gas, propane, fuel oil and petroleum products)	4,150
Certificates issued: (gas and propane fitters, oil burner mechanics and pipeline inspectors)	66,900
Tradespeople certified:	52,400

Pressure Vessels Safety Branch

A bill to eliminate a discriminatory practice in hiring operating engineers in Ontario was given second reading in January. Currently, the Ontario Operating Engineers Act does not recognize out-of-province certificates at equal level, but requires a provisional certificate one grade lower. By eliminating this practice, the new bill will allow more freedom of movement in the industry and will enlarge Ontario's pool of qualified operating engineers.

Concurrent with this change in legislation, discussions in the same area of concern continued between branch personnel and their colleagues from other provinces. The discussions are aimed at removing differences in examination content and format to ensure operating engineers qualified in Ontario will attain equal recognition in other provinces.

On the international scene, branch inspectors made several visits to Europe during the year to inspect equipment fabricated in Holland, France, Germany and Italy for installation in Ontario.

In accordance with an inspection agreement with Romania, a number of components made in Ontario and destined for the nuclear-generating station in Romania were inspected by the branch. Romanian officials also visited branch offices to audit the progress of this project.

On the administrative side, the branch joined industry representatives in updating the Boilers and Pressure Vessels Act and regulations. The board of review completed its work on updating the Operating Engineers Act and branch staff is working with their colleagues in Fuels Safety on regulations to control the use of natural gas as a vehicle fuel.

Keeping propane barbecues sizzling safely as demonstrated by Ed Grzesik of Fuels Safety Branch, is an important part of the work carried out by MCCR's Technical Standards Division.

Fast facts:

Designs reviewed and registered:	2,697
Welding procedures reviewed and registered:	1,204
Quality assurance programs audited:	167
(including 19 overseas)	
Inspections (new and in-service):	51,704
Welders certified:	18,263
Operating engineers	
Certificates of qualification issued:	1,335
Certificates of qualification renewed:	9,207

Upholstered and Stuffed Articles Branch

A new computer system was introduced in the branch during the year to maintain information on manufacturers and renovators of stuffed and upholstered items sold in Ontario. In its final testing stages at year-end, the system will also facilitate speedy retrieval and review of files. The computer will improve enforcement capabilities in the branch and accommodate client requests for information.

The branch continued to encourage importers and manufacturers to contact its inspection office when introducing a new line of regulated items into Ontario. Distributors can avoid the possibility of breaching regulations in this way. In addition, the public can be assured that all stuffed articles, including toys, pillows, duvets and upholstered furniture, meet with provincial requirements. All regulated items must contain new, clean filling materials and bear a content disclosure label of the prescribed format until sold at the retail level.

Frequent visits by branch personnel to trade shows catering to the manufacturers and distributors of regulated items allow the branch to become familiar with items on the market. These visits also offer the industry the opportunity to become better acquainted with the policies and procedures of the branch.

Fast facts:

Inspections:	2,700
Examinations:	25,000
Samples taken:	500

Ultraviolet lights, feather sorters and other odd contraptions are tools of Les Miskiw's job as an inspector for Upholstered and Stuffed Articles branch.

Acts administered:
Amusement Devices Act
Boilers and Pressure Vessels Act
Elevating Devices Act
Energy Act
Gasoline Handling Act
Operating Engineers Act
Upholstered and Stuffed Articles Act

Executive Director:
G.H. Mills

Director of Elevating Devices Branch:
T.G. Smith

Director of Fuels Safety Branch:
R.H. Clendining

Director of Pressure Vessels Safety Branch:
H.J. Wright

Registrar of Upholstered and Stuffed Articles Branch:
M.A.S. Fitzpatrick

Serving the public

The Technical Standards Division promotes public safety in several important areas through rigorous programs of licensing, certification, registration and inspection. Through its four branches, the public can be assured the safe operation of many different facilities. Elevating Devices, for example, deals with elevators, escalators, moving walkways, ski and chair lifts, and industrial hoists and lifts. The safe use of gasoline, fuel oils, natural gas, propane and related products is the concern of the Fuels Safety Branch. Pressure Vessels Safety promotes proper design, construction and installation of boilers and pressure vessels. Ensuring quality standards of stuffed toys, pillows, upholstered furniture and related products is the responsibility of Upholstered and Stuffed Articles.

Serving the ministry to
better serve the public

Information Technology Division

The past year was one of transition in this office, as the former Systems Branch was re-established as the Information Technology Division. The change in status is intended to heighten the emphasis on planning and productive use of information technology in the two ministries it serves.

Setting up the office involved establishing two separate branches, with specific responsibilities, and a financial planning and control section. The Information Systems Services Branch develops new systems and ensures that existing systems are utilized to their maximum potential and maintained in good working order. The branch is also responsible for the security of existing systems.

The Information Technology Planning Branch co-ordinates the development of strategies and plans to ensure that the ministry makes effective use of current and emerging technology. It also assists other ministry branches in the planning and acquisition of computer facilities.

An executive director, Michael Pogson, and two directors, Ron Binsell and Bill Baxter, were also appointed during the year to manage the new operation.

Throughout these changes in the office, a number of major analysis and development projects were completed.

Serving the ministry

This new division was established during the year to carry out two major responsibilities for both ministries. It provides information technology services, such as systems development, design implementation, maintenance and advisory services. The division also co-ordinates long- and medium-range planning for the application of information technology to the ministries' programs.

Executive Director:

Michael Pogson

Legal Services

During the year, two acts previously given royal assent were proclaimed. One was the Amusement Devices Act, which requires the licensing and registration of all amusement rides available to the Ontario public, including go-karts and water slides. The other was the Vital Statistics Amendment Act, which allows new options in naming children and in changing names upon marriage, among other considerations. Six other acts received royal assent and came into force during the year. The Wine Content Amendment Act was among these, extending the right of Ontario wine makers to blend out-of-province grape juice and wine with their products. Another was the Business Corporations Amendment Act, containing changes in regulation affecting the business and investment communities. Also proclaimed were the:

- Land Titles Amendment Act,
- Liquor Control Amendment Act,
- Liquor Licence Amendment Act,
- Registry Amendment Act.

The Legal Services Branch participated in the preparation of new or amending regulations under the following acts:

- Amusement Devices Act
- Bailiffs Act
- Boilers and Pressure Vessels Act
- Boundaries Act
- Cemeteries Act
- Certification of Titles Act
- Collection Agencies Act
- Consumer Protection Act
- Consumer Reporting Act
- Elevating Devices Act
- Land Registration Reform Act
- Land Titles Act
- Liquor Licence Act
- Marriage Act
- Mortgage Brokers Act
- Motor Vehicle Dealers Act
- Operating Engineers Act
- Paperback and Periodical Distributors Act
- Personal Property Security Act
- Real Estate and Business Brokers Act
- Registry Act
- Travel Industry Act
- Upholstered and Stuffed Articles Act
- Vital Statistics Act

Serving the ministry

The Legal Services Branch prepares new and amending legislation for introduction in the legislature, as well as new and amending regulations. In addition, it provides legal consultation and advice on issues affecting the ministry, and represents the ministry in prosecutions and litigation related to ministry business.

Director:

R.D. Stupart

Policy and Planning

Research and support to the Ontario Advisory Committee on Liquor Regulation was a major focus of the branch during the year. The committee reported in February. Other issues studied during the year included the sale of wine and beer in independent food stores, stomach bitters, social gaming and car repairs.

The food price monitoring program continued in 37 Ontario communities to analyse trends and comparisons, investigate complaints and publish a quarterly report. Related issues such as item pricing in food chains equipped with computerized checkouts were also addressed.

The scope of the branch extended beyond Ontario, as it continued to review such federal-provincial issues as competition, bankruptcy and copyright. It represented the ministry on interministerial committees, chaired the bankruptcy committee, and liaised with other provinces and the federal government. International issues such as free trade and the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) challenge concerning provincial liquor board policies were also examined.

Since the new legislation on French-language services was introduced, the office of the French-language co-ordinator has been created and has worked closely with ministry managers to prepare an implementation plan. Liaising with the Office of Francophone Affairs and the French-Language Services Commission, the office provides advice on effectively delivering services in French.

The new act gives ministries three years to plan and implement French services which will then be required by law. The ministry's French-language advisory committee contributed to an implementation plan to ensure quality services to the francophone community.

Serving the ministry

Reorganized during the year to comprise an agency policy office, a ministry policy office and the French-language co-ordinator's office, the branch provides advice and analysis to ministry executive and management. Policy development, strategic planning, economic analysis and research are conducted. Emerging environmental trends are also studied.

Director:

Joyce Feinberg

Support Services Division

- Communications Services Branch

This branch provides a wealth of information to both the public and the media in the high-profile arena of consumer rights and commercial regulation. In co-operation with the Consumers' Association of Canada (Ontario), Communications Services launched an annual Consumer Week campaign.

Other information is made available in many formats.

Brochures provide general information to business and the public on consumer issues and ministry programs. More than 450,000 consumer information brochures were distributed through the branch in the past year.

Neither rain, nor sleet, nor busy elevators keep mail clerk Angelo Baboulas from his appointed rounds.

Similar information is available through Consumer Beats, a monthly quartet of columns distributed for publication across the province. More than 1,000 members of Ontario's English, French and ethnic media each received 45 of these columns free of charge during the year.

The branch's storefront operation, the Consumer Information Centre (CIC), handled more than 165,000 requests for information from the public during the year. Through its outreach program, 36 workshops and displays and 341 consultations were conducted in the consumer education area for teachers and community educators. The centre released close to 34,050 related publications.

The CIC library offers support materials on loan to consumer educators and ministry program people.

News releases, statements in the house and media interviews provide more specific information. New programs are announced, developments within existing programs are outlined, and the continued regulatory activities of the ministry are reported. News releases in both English and French numbered 200 this year; media requests for detailed information exceeded 2,500.

■ Finance and Administrative Services Branch

This branch provides support to the ministries through three offices.

The planning and budgeting section encourages program participation in ministry management processes. New strategic directions in the ministry were reflected in revised ministry planning processes.

The expenditure and revenue accounting section, responsible for accounts processing, accounting systems and financial reporting, recorded revenues in excess of $1 billion for MCCR for the first time during the year.

On the expenditure side, staff implemented new Management Board directives and the American Express card program and provided prompt payment to more than 5,000 suppliers of goods and services to the ministries.

The administrative services section provides cost-efficient and effective office and supply support services to the ministry through three units. The accommodations unit arranged the establishment of eight new offices and relocated six other offices. Altogether, it co-ordinated 899 accommodation projects during the year.

Records/forms management unit designed 149 new forms, bilingualized another 49 forms and eliminated 84. The office also arranged to transfer 2,400 cubic feet of records to the Government Records Centre and the Ontario Public Archives.

The supply and allied services unit processed 2,895 purchase requisitions, valued at close to $6.2 million and reviewed 1,750 local purchase orders for procedure compliance.

■ Freedom of Information and Privacy Office

This office was set up during the year to create a framework in which the demands of the proposed Freedom of Information and Protection of Privacy Act can be met within the ministry. Procedures are being developed to enable the public to obtain records held by the ministry. Policies related to information disclosure and examining personal information are also being reviewed. An awareness and training program has also been initiated by the office to ensure that ministry employees know their obligations under the proposed law.

■ Personnel Services Branch

This branch offered the ministries of Consumer and Commercial Relations and Financial Institutions complete human resources consulting services as well as administration of payroll and benefits. Over the past year, 11 employee-relations committees continued to work toward improved employee relations. The organizational development section has strengthened its consulting, training and planning functions through recommendations developed by the human resources planning and development committee. A job catalogue was produced by the Affirmative Action Office describing occupations within the ministries of Consumer and Commercial Relations and Financial Institutions. The office also organized an annual conference for 46 regional Affirmative Action representatives.

■ Internal Audit Branch

This branch promotes efficient and economic use of ministry resources, adequate financial and management controls and compliance with legislation and directives. These goals are achieved through continuing reviews and appraisals of operational, financial and administrative activities in all program areas.

The branch also conducts activity reviews, special investigations and critiques of draft policies and regulations. Formal ministry responses to all provincial audit reports are also co-ordinated through internal audit.

The 30 audits conducted during the past year included comprehensive/value-for-money program reviews, electronic data processing and financial and administrative audits.

Serving the ministry

The Support Services Division promotes efficient, streamlined ministry operations by providing administrative backup to both the Ministry of Consumer and Commercial Relations and the Ministry of Financial Institutions. This support is offered through four branches: Communications Services, Finance and Administrative Services, Human Resources and Internal Audit. The Freedom of Information and Privacy Office also reports to this division.

The office of the executive director ensures the same high level of support is available on request to most of the ministries' boards and commissions.

Executive Director:
Whipple Steinkrauss

Director of Communications:
Ab Campion

Director of Finance and Administrative Services:
Diane Nagel

Director of Human Resources:
Ross Finlay

Director of Internal Audit:
John MacPherson

Freedom of Information Co-ordinator:
Rudy Wall

Commercial Registration Appeal Tribunal

Offering the opportunity to appeal ministry decisions

Almost half the appeals heard by the Commercial Registration Appeal Tribunal in 1986 related to the Ontario New Home Warranty Plan. Other areas, however, showed dramatic increases over 1985: under the Travel Industry Act, appeals increased to 17 from only three; appeals under the Real Estate and Business Brokers and the Motor Vehicle Dealers acts were up by 50 per cent.

Hearings may be held in local municipalities at the request of the parties involved, or if they serve the public interest. In 1986, hearings were held across the province in Barrie, Kingston, London, Midland, Ottawa, St. Thomas and Sudbury.

Although the hearings of the tribunal relate to a wide variety of acts and issues, the central theme remains constant. The tribunal must act to serve the public interest by adhering to the letter of the law.

This theme is best illustrated with examples of hearings held during the year. In a case under the Ontario New Home Warranty Plan, a would-be home-buyer agreed to accept $16,000 from a builder who failed to meet his commitments, on condition that no other claims would be made. When the buyer claimed an additional $4,000 from the fund to make up the maximum allowed under the act, the tribunal ruled that, in accepting the $16,000, the buyer had forfeited his right to any further claims.

In another case, a lawyer who had previously been disbarred for misuse of trust funds appealed the decision of the registrar of Real Estate and Business Brokers to refuse him registration. The tribunal upheld the registrar's decision, but ruled registration would be allowed when all outstanding judgments arising from his theft had been paid.

Another registrar's decision was upheld when a travel agency operator appealed an order for the immediate suspension of his business. The tribunal considered the agency's record of failing to comply with the act and with direction from its registrar, ruling the public interest would not be served by continuing operations of the travel agency. In its decision, the tribunal also noted that any person desiring to enter into the travel agency business must do so on the understanding that it is a regulated industry and that all facets of the act and regulations must be complied with.

In an unusual case related to the Liquor Licence Act, a member of the public appealed to the tribunal when a liquor licence was granted to a private club in a "dry" area. The tribunal ruled that, since the club had complied with all the applicable provisions of the Liquor Licence Act, it was entitled to a licence.

Decisions of the tribunal can be appealed to the divisional court. One appeal awaiting a court date at year-end related to a decision by the registrar of the Motor Vehicle Dealers Act, upheld by the tribunal, to revoke the registration of a dealer convicted of odometer tampering.

By the end of 1986, 41 appeals from earlier decisions by the tribunal had been heard by the Divisional Court, which dismissed 37. Two were allowed, one was referred back to the tribunal for rehearing and one was allowed on consent.

Fast facts:

	1986	1985
Appeal decisions published	61	42
– related to Ontario New Home Warranty Plan	19	11
– related to Liquor Licence Act	16	7
Appeals received	193	165

Serving the public

The Commercial Registration Appeal Tribunal provided a facility in which businesses and individuals may appeal decisions made by officials of the ministry and some of its boards. The tribunal's jurisdiction covers the issuance, revocation and renewal of licences, including cease and desist orders involving unfair business practices.

Acts giving jurisdiction to the tribunal:

Bailiffs Act
Business Practices Act
Collection Agencies Act
Consumer Protection Act
Consumer Reporting Act
Credit Unions and Caisses Populaires Act
Discriminatory Business Practices Act
Liquor Licence Act
Ministry of Consumer and Commercial Relations Act
Mortgage Brokers Act
Motor Vehicle Dealers Act
Ontario New Home Warranties Plan Act
Paperback and Periodical Distributors Act
Real Estate and Business Brokers Act
Travel Industry Act
Upholstered and Stuffed Articles Act

Chairman:

Stephanie J. Wychowanec, Q.C.

Liquor Control Board of Ontario

A new age in customer service and efficiency

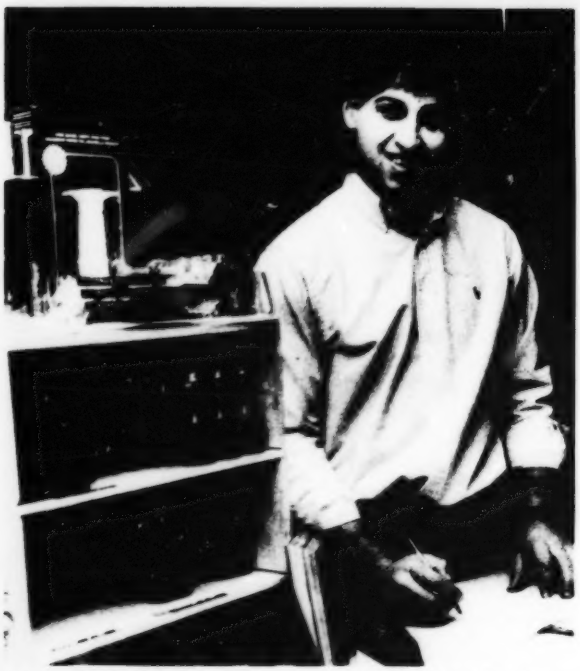

A constantly changing selection of wines from around the world and the customers it attracts makes the Queen's Quay Vintages store an intriguing workplace for Angelo Ioannides.

Anyone who hasn't been in a liquor store for a while might wonder if they're in the right place. From the LCBO's upbeat new logo to the attractive displays, it's clear the board is making great strides in improving customer service.

The gold and burgundy logo, which now appears on many store signs, is typical of the new direction the LCBO took over the year. The 262 outlets revitalized by the IMAGE program are another sign of changing priorities.

Much of the credit for the comfortable, convenient shopping atmosphere went to store employees, who studied customer service and LCBO products and tailored the program to their customers.

In addition to nods of approval from customers, the board received plaudits for its special stores and information booths at four international wine trade shows in Metropolitan Toronto and Ottawa.

Customers were also pleased by price reductions on three-quarters of the wine listings, which stemmed from the new pricing policy to assist the Ontario wine industry.

To help satisfy increasingly sophisticated palates, Vintages sections were added to another 46 outlets and a new Vintages store opened its doors in Ottawa. Along with the other four fine wines and spirits shops, it added gift certificates, courtesy cards and other accessories to its product line.

The old counter-style stores dwindled to about 10 per cent of the total, as nine existing outlets were converted to self-service and eight more were relocated.

Licensees in the Ottawa and Thunder Bay areas benefited from speedier service, with the opening of computerized distribution centres.

In addition, competitive hiring practices were introduced.

On the health front, the board's new testing procedures were applauded by a judicial inquiry. Testing for ethyl carbamate was completed on all 3,300 listings and tests for trace levels of pesticides and herbicides were introduced.

Serving the public

On the eve of its 60th anniversary, the LCBO kept pace with the times through improvements in customer service and efficiency while meeting its traditional responsibility for the distribution of alcoholic beverages in Ontario. The board tests products for safety, supervises the sale and transportation of alcoholic beverages and operates 617 liquor stores across the province.

Acts administered:

Liquor Control Act
Wine Content Act

Chairman:

Jack Ackroyd

Executive Vice-President of Administration:

Helen Vanner

Executive Vice-President of Operations:

Don Jackman

Executive Vice-President of Finance:

F.A. MacInnis

Liquor Licence Board of Ontario

Updating our liquor laws

Bringing Ontario's liquor regulations up to date with the times was an important focus at the Liquor Licence Board of Ontario over the year.

Along with chairman Steven Offer, MPP, and a representative of the Liquor Control Board of Ontario, seven LLBO members served on the Ontario Advisory Committee on Liquor Regulation, which completed a comprehensive review.

After receiving submissions at public hearings across the province, they made more than 70 recommendations to the minister.

Emphasizing the responsible serving of alcohol in licensed establishments, their proposals included extended hours, changes in food-liquor ratios and a streamlined system for special occasion permits.

In the meantime, 19 regulatory changes went into effect to eliminate outdated rules, such as the requirement for specific dance floor sizes and the prohibition of disposable containers and utensils.

Efforts to keep pace with the times resulted in several improvements at the board. For example, a major study of information technology was initiated. Many of the board's internal management policies were also improved.

Human resources management was upgraded by reorganizing functions, introducing training programs for inspectors and management, and competitive hiring practices.

Although the majority of Ontario Photo Cards are assembled from pictures submitted by mail, clerk Donna Keeling has the opportunity to be a shutterbug on occasion.

Through interviews and workshops and by participating on task forces and committees, board employees assisted in the development of policies and practices. Functions and job roles were revised and clarified. New technology was introduced and internal communication was improved.

To better communicate with its clients, the board launched a newsletter for licensees and published a pamphlet on special occasion permits.

The board plans to extend its role beyond regulation to promote responsible drinking, by working closely with groups such as the Addiction Research Foundation, police forces, municipalities and educators.

$ in millions	86-87	85-86	84-85
Revenue	$321.0	$274.5	$252.7
Expenses	7.8	7.3	7.0
Total licensed establishments	12,128	11,583	10,937
Hearings	183	208	283
Licences suspended	60	59	50
Licences revoked	157	170	159
Inspections	51,149	53,508	59,676
Spot checks	44,370	44,197	48,366
Photo cards issued	32,165	63,103	68,355
Special occasion permits issued	147,322	156,631	157,245

Serving the public

For the past 40 years, the Liquor Licence Board of Ontario has licensed and regulated the people who serve and premises where beer, wine and spirits are sold. The manufacturers of these beverages are also licensed and regulated. The board monitors advertising of alcoholic beverages and issues Ontario photo cards, used for proof of age.

Act administered:
Liquor Licence Act

Chairman:
Douglas Drinkwalter

Executive Director:
Barry Tocher

Ontario Racing Commission

Promoting safety at
Ontario's racetracks

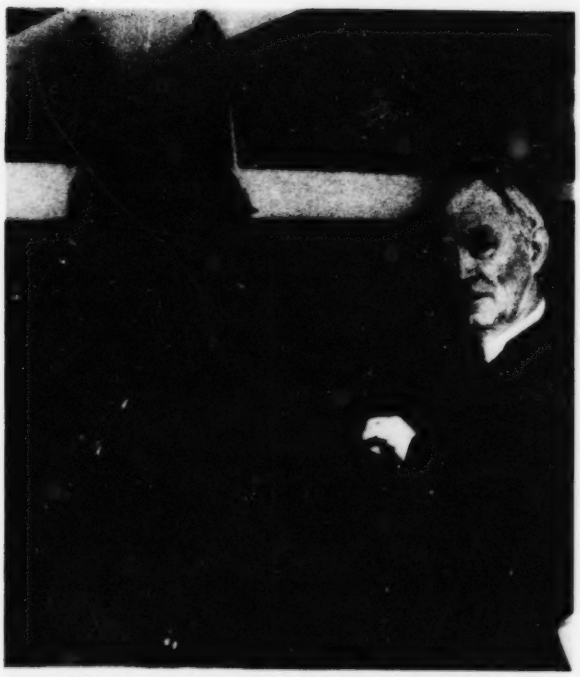

Ontario Racing Commission Chairman Frank Drea at Mohawk Raceway keeps warm with a representative of the Commission's raison d'etre. The ORC conducts much of its business in board and hearing rooms, but the emphasis on a practical approach to the regulation of racing means keeping in touch with the industry.

Ontario betting records were smashed in 1986 with wagering on standardbred, thoroughbred and quarter-horse races topping $889 million.

The dramatic turnaround in standardbred racing was the highlight of the year, with reported wagering and attendance increasing for the first time in four years.

These gains were due in part to the Racetracks Assistance Program which has spurred patron-oriented improvements at the tracks. Through this innovative financing project, the Ontario government will match funds for approved projects at racetracks to a maximum of $25 million, during the next three years. The program is also responsible for a number of successful marketing projects including television campaigns to stimulate overall public interest in horse racing.

Behind the scenes, the commission and industry representatives developed streamlined rules of racing for both the thoroughbred and standardbred sectors in time for the 1987 season.

On the tracks, the Ontario Sires Stakes program continued to provide the biggest purses in Canadian racing. The $7.5-million Standardbred Breeding and Racing Program attracted more horses than ever – each of them an "Ontario product." The tax-sharing improvement program that helped finance these and other successful programs, also provided funds for the construction of the Centre for Equine Research at Guelph University.

Quarter-horse racing in Ontario continued to grow in 1986, reflecting the ORC's commitment to promoting this sector of the sport.

In addition to mandatory breathalyzer tests, human drug testing was initiated on a random basis. The program was established for safety reasons and to set a standard of integrity for all sports and entertainment industries.

An independent annual report of the ORC's operations, providing statistical and further anecdotal information, is available through the commission.

Serving the public

Responsible for more than 1,900 race dates at 23 tracks, the Ontario Racing Commission regulates one of the sport's largest North American jurisdictions.

Through licensing and regulatory programs, the seven-member commission promotes the fair and safe operation of racetracks throughout the province. The Racing Commission Act establishes the ORC's authority to license all participants and set race dates. In addition to regular meetings, hearings are held throughout the year to deal with various matters, such as disciplinary action.

Parimutuel betting, video monitoring of races and the testing of horses for prohibited substances is the responsibility of Agriculture Canada.

The Ontario racing industry employs more than 45,000 people.

Act administered:
Racing Commission Act

Chairman:
Frank Drea

Director:
W.R. McDonnell

Legislation Administered

The following is a list of acts administered by this ministry.

Amusement Devices Act, 1986

Apportionment Act

Assignments and Preferences Act

Athletics Control Act

Bailiffs Act

Bills of Sale Act

Boilers and Pressure Vessels Act

Boundaries Act

Bread Sales Act

Business Corporations Act, 1982

Business Practices Act

Cemeteries Act

Certification of Titles Act

Change of Name Act, 1986

Collection Agencies Act

Condominium Act

Consumer Protection Act

Consumer Protection Bureau Act

Consumer Reporting Act

Corporation Securities Registration Act

Corporations Act

Corporations Information Act

Debt Collectors Act

Discriminatory Business Practices Act

Elevating Devices Act

Energy Act

Extra-Provincial Corporations Act, 1984

Factors Act

Gasoline Handling Act

Land Registration Reform Act, 1984

Land Titles Act

Limited Partnerships Act

Liquor Control Act

Liquor Licence Act

Marriage Act

Ministry of Consumer and Commercial Relations Act

Motor Vehicle Dealers Act

Ontario New Home Warranties Plan Act

Operating Engineers Act

Paperback and Periodical Distributors Act

Partnerships Act

Partnerships Registration Act

Personal Property Security Act

Petroleum Products Price Freeze Act, 1975 (unconsolidated and unrepealed)

Prearranged Funeral Services Act

Racing Commission Act

Real Estate and Business Brokers Act

Registry Act

Residential Complex Sales Representation Act, 1983

Theatres Act

Travel Industry Act

Unclaimed Articles Act

Upholstered and Stuffed Articles Act

Vital Statistics Act

Wine Content Act

The Minister has been delegated supervision of the administration dealing with lottery licences issued to charitable and religious organizations to raise money for charitable or religious purposes pursuant to section 190 of the Criminal Code (Canada).

Revenue

	1986-87		1985-86	
	$	%	$	%
Ministry Administration	320,515	0.03	227,840	0.03
Commercial Standards				
Business Practices	4,819,802	0.5	3,125,263	0.30
Security Bonds	75,000	0.0	149,982	0.01
Security Deposit-Foreign Lands	10,000	0.0	82,694	0.00
Total	4,904,802	0.5	3,357,939	0.31
Technical Standards				
Operating Engineers	258,273	0.03	245,829	0.03
Pressure Vessels	1,750,326	0.2	1,583,455	0.20
Elevating Devices	2,344,016	0.2	1,887,795	0.20
Fuels Safety	1,272,042	0.1	1,251,112	0.10
Upholstered & Stuffed Articles	357,365	0.04	246,046	0.03
Total	5,982,022	0.57	5,214,237	0.56
Public Entertainment Standards				
Regulation of Horse Racing	1,739,491	0.2	1,505,474	0.20
Theatres, Lotteries & Ath. Comm.	1,896,566	0.2	1,518,493	0.20
Sub Total	3,636,057	0.4	3,023,967	0.40
Security Dep. – Ath. Comm.	2,600	0.0	1,000	0.00
Total	3,638,657	0.4	3,024,967	0.40
Registration Division				
Real Property Registration	37,129,258	3.6	28,552,015	2.8
PPSR	9,591,168	0.9	8,180,355	0.8
Sub Total	46,720,426	4.5	36,732,370	3.6
PPSR. Assurance Fund	805,515	0.1	677,578	0.1
Sub Total	47,525,941	4.6	37,409,948	3.7
Companies	14,354,481	1.4	12,120,641	1.2
Registrar General	4,681,533	0.5	3,472,867	0.4
Total	66,561,955	6.5	53,003,456	5.3
Liquor Licence Board				
Liquor Licence Board	321,026,508	31.0	274,503,236	28.1
Total	321,026,508	31.0	274,503,236	28.1
Liquor Control Board				
Liquor Control Profits	629,000,000	61.0	638,000,000	65.3
Total	629,000,000	61.0	638,000,000	65.3
GRAND TOTAL MCCR REVENUE	1,031,434,459	100.0	977,331,675	100.0

Financial Statement

Expenditures

	1986-87		1985-86	
	$	%	$	%
Ministry Administration	11,286,105	9.9	10,737,991	10.7
Commercial Standards				
Business Practices	8,747,206	7.7	6,970,748	6.9
C.R.A.T.	427,921	0.4	385,271	0.4
Sub-Total	9,175,127	8.1	7,356,019	7.3
Deposit & Trust	17,281	0.0	82,523	0.1
Security Bond Forfeiture	244,529	0.2	306,571	0.3
Total	9,436,937	8.3	7,745,113	7.7
Technical Standards				
Program Admin.	558,467	0.5	473,750	0.5
Pressure Vessels & Operating Engineers	3,159,852	2.8	2,995,758	3.0
Elevating Devices	2,787,336	2.5	2,393,099	2.4
Fuels Safety	3,059,867	2.7	3,169,094	3.2
Upholstered & Stuffed Articles	363,054	0.3	311,745	0.3
Total	9,928,576	8.8	9,343,446	9.4
Public Entertainment Standards				
Regulation of Horse Racing	25,689,272	22.6	23,571,785	23.4
Theatres	1,503,946	1.3		
Lotteries & Athletics Commission	538,817	0.5	1,862,151	1.9
Total	27,732,035	24.4	25,433,936	25.3
Registration Division				
Program Administration	1,792,267	1.6	4,860,734	4.8
Real Property Registration	30,325,144	26.7	22,883,466	22.8
PPSR	5,861,374	5.2	4,865,428	4.8
Companies	3,176,773	2.8	2,641,847	2.6
Registrar General	6,398,424	5.6	4,628,708	4.6
Total	47,553,982	41.8	39,880,183	39.6
Liquor Licence Board				
Liquor Licence Board	7,761,176	6.8	7,300,454	7.3
Total	7,761,176	6.8	7,300,454	7.3
GRAND TOTAL MCCR EXPENDITURES	$113,698,811	100.0	$100,441,123	100.00

Organization of the Ministry

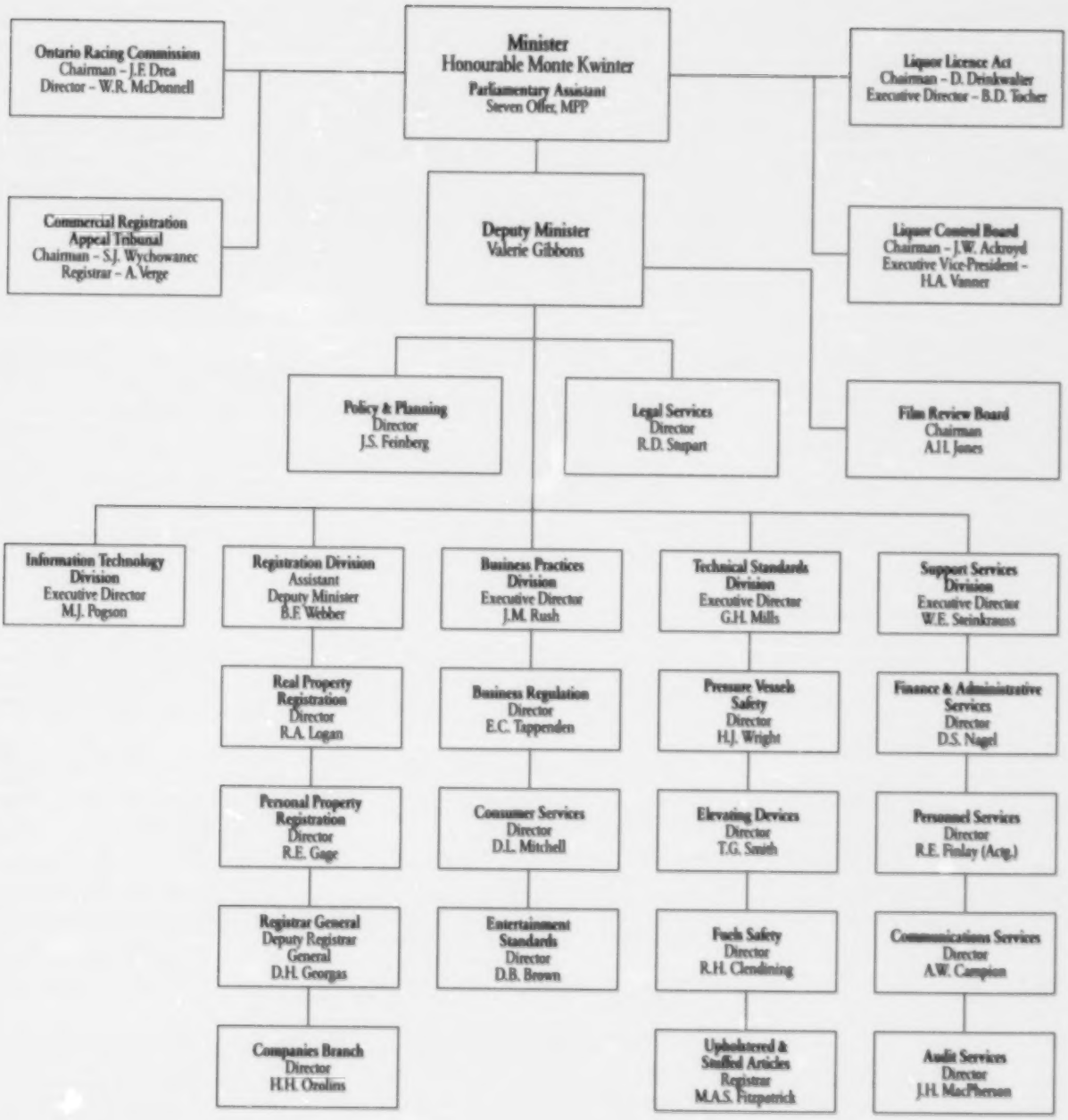

as of March 31, 1987

Ministère de la Consommation et du Commerce

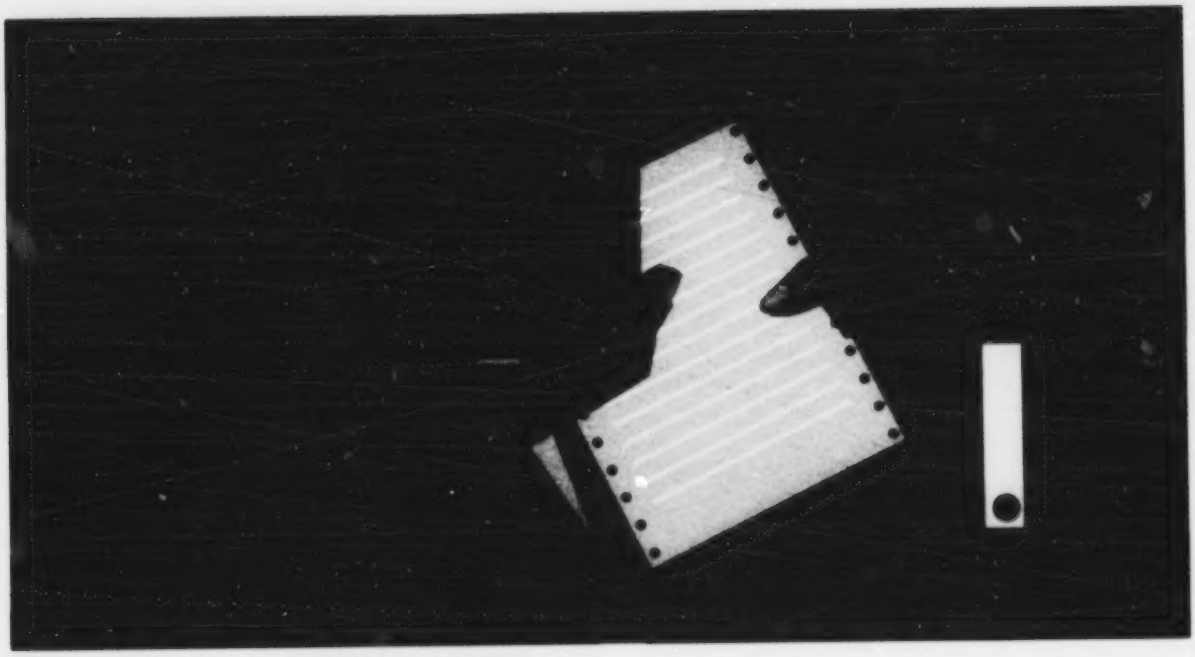

Rapport Annuel 1986-1987

Vers un meilleur service

Ministère de la Consommation et du Commerce
Ontario

L'honorable Lincoln Alexander
Lieutenant-gouverneur de l'Ontario

Le ministère de la Consommation et du Commerce a l'honneur de vous présenter son rapport annuel pour l'exercice 1986-87.

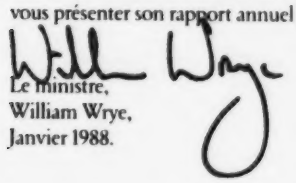

Le ministre,
William Wrye,
Janvier 1988.

Message du ministre

Jeter les fondements de l'avenir, tout en s'acquittant de son mandat d'aujourd'hui; voilà comment je résumerais les réalisations du ministère de la Consommation et du Commerce pour l'exercice.

Sous l'intendance habile de mon prédécesseur, l'honorable Monte Kwinter, nous avons commencé à relever le défi que représente la mise à jour de nos lois concernant la protection du consommateur et les spiritueux. Nous avons chargé un nouveau comité d'étudier la localisation des réservoirs d'entreposage du propane et du gaz naturel et des installations de distribution. Nous avons en outre amorcé certains projets visant a moderniser tout nos systèmes touchant la communication de l'information.

Pour répondre aux besoins des consommateurs, nous avons amélioré le Régime de garanties des logements neufs de l'Ontario et institué le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles de l'Ontario et le Fonds d'indemnisation des commerçants de véhicules automobiles. Nous avons également déposé des projets de loi touchant les services payés d'avance, les renseignements sur le crédit personnel et les funérailles.

Sur d'autres plans, nous avons pris d'autres initiatives, allant du nouvel aspect de nos magasins de vente d'alcool jusqu'au programme d'aide aux hippodromes, en passant par l'adoption de nouveaux règlements assurant la sécurité des attractions.

L'élan indispensable à une bonne part de cette activité a été imprimé par les groupes de consommateurs et de chefs d'entreprise que nous avons consultés sur les questions les plus diverses. Ces changements n'auraient pas été possibles sans le professionnalisme des fonctionnaires du ministère, qui sont aussi voués que moi au maintien des plus hautes normes de protection et de service.

William Wrye

Message de la sous-ministre

Au cours de l'exercice, trois thèmes ont marqué l'activité du ministère : la réforme législative, l'environnement productif et l'accent sur les résultats.

Le projet de revue législative dont le lancement a amorcé la refonte des lois assurant la protection du consommateur de l'Ontario, est né de la nécessité d'adapter nos lois à l'évolution de notre société. C'est la même nécessité qui a amené la formation du Comité consultatif de l'Ontario sur la réglementation de l'alcool. Suite a ces projets de revue, nous prévoyons apporter les modifications requises dans un délai de quelques années.

Pour créer un environnement plus productif, il nous a fallu améliorer nos moyens technologiques et accorder une plus grande attention à la planification et à l'organisation des carrières. Comme l'a indiqué le ministre, l'élimination de certaines tâches routinières devrait mettre nos préposés en mesure d'améliorer le service a la clientèle de part et autre de la province.

En mettant l'accent sur les résultats, selon un programme mis au point par une équipe de cadres supérieurs, nous avons pu marquer davantage de buts, ne nous contentant plus de dénombrer nos montées et descentes d'un bout à l'autre de la patinoire.

Et la marque finale est impressionnante. Huit projets de loi pour l'Assemblée législative, la réorganisation de nombreuses divisions et un meilleur service à la clientèle : voilà de quoi féliciter d'un travail bien fait tout ceux et celles qui oeuvrent au sein du ministère et de ses commissions et tribunaux.

Valerie Gibbons

Table des matières

Message du ministre 2
Message de la sous-ministre 3
Division des pratiques commerciales 6
Le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles de l'Ontario 7
Le Régime de garanties des logements neufs de l'Ontario 9
Le Fonds d'indemnisation de l'industrie du tourisme 9
Division de l'enregistrement 10
Division des normes techniques 13
Politiques et administration 16
Division de la technologie de l'information 16
Services juridiques 16
Politiques et planification 17
Division des services de soutien 17
Commission d'appel des enregistrements commerciaux 19
Régie des alcools de l'Ontario 20
Commission des permis de vente d'alcool de l'Ontario 21
Commission des courses de l'Ontario 22
Législation 23
États financiers 24
Organigramme 26

Division des pratiques commerciales

Restructurée pour mieux répondre aux besoins du marché d'aujourd'hui

Le Projet de revue législative

Dans le discours du Trône d'avril 1986, le premier ministre David Peterson annonçait l'intention du gouvernement de revoir la législation ontarienne portant sur la consommation. Faisant remarquer que le changement économique avait souligné la nécessité de mettre à jour les politiques de protection du consommateur, il avait souhaité une législation plus sensible aux besoins des consommateurs et plus facile à adapter à l'évolution des marchés et des technologies.

Tels sont les buts que poursuit le Projet de revue législative, qui a vu le jour pendant l'exercice, et qui est actuellement l'occasion d'analyser 20 textes législatifs régissant l'interaction entre les entreprises et les consommateurs de la province. Cette revue sera l'occasion de définir l'orientation, les principes et les objectifs d'une nouvelle stratégie en matière de pratiques commerciales et de protection des consommateurs. Elle servira ensuite à adapter les lois actuelles aux réalités du marché des années 1980 et des années suivantes. Sous la direction des responsables du projet, le ministère poursuivra et confirmera son orientation de longue date en faveur d'un équilibre entre acheteurs et vendeurs sur le marché.

Les responsables du projet ont procédé à des consultations poussées avec de nombreux groupes et associations d'intérêts spéciaux en Ontario, et notamment ceux qui représentent une vaste gamme de consommateurs ainsi que le monde du travail, les milieux juridiques et universitaires et le monde des affaires. L'apport de ces groupes a permis d'imprimer au projet l'orientation voulue sur les questions de consommation en général et a bien fait comprendre les besoins particuliers de certains consommateurs. Il a aussi permis une définition plus nette du rôle que joue le ministère dans la surveillance du marché.

Direction de la réglementation des entreprises

La Direction de la réglementation des entreprises, créée au cours de l'exercice, regroupe les bureaux chargés de l'enregistrement et de la réglementation des entreprises en vertu des lois dont l'application relève de la Division. Les 82 000 entreprises et plus qui sont enregistrées représentent plus de 12 secteurs d'activité, dont les agences de recouvrement, les cimetières, les huissiers, les agents immobiliers, les agences d'évaluation du crédit, les commerçants de véhicules automobiles et l'industrie du tourisme.

■ Loi sur les cimetières

Une base de données informatisée, mise au point au cours de l'année, facilite l'application, dans toute la province, des normes prévues par la Loi sur les cimetières. Cette base de données renferme des renseignements sur les quelque 5 000 cimetières sans but lucratif, municipaux et religieux que compte la province. Le bureau intervient aussi dans les décisions à prendre lors de la découverte de tombes non marquées.

Inspections touchant la responsabilité financière et l'entretien des terrains :	590
Demandes de renseignements reçues :	2 000
Enquêtes sur plaintes :	126

Keith O'Leary est le mécanicien d'une équipe anti-fraude qui veille à mettre à jour les pratiques contraires à l'éthique dans le domaine de l'automobile.

■ Loi sur la copropriété par déclaration

Plus de 2 500 associations de copropriétaires sont enregistrées auprès de la direction, chiffre qui devrait doubler d'ici quelques années. Au cours de l'exercice, on a entrepris l'informatisation des dossiers du bureau pour faciliter la réponse aux demandes d'information, de vérifications de titres et de certificats de préclusion et pour assurer une meilleure information pour la gestion.

■ Loi sur la protection du consommateur

L'article de cette loi relatif à la vérité dans les prêts a été fort utile lorsque les industries de l'automobile et de l'électronique de consommation ont annoncé des modalités complexes de financement. On a examiné de près les textes publicitaires sur ces modalités de financement pour veiller à ce que les consommateurs soient informés du véritable coût du financement. Un autre dossier a été la réglementation des vendeurs itinérants, particulièrement dans le domaine de la rénovation domiciliaire, pour s'assurer qu'ils respectaient l'éthique commerciale.

■ Loi sur les renseignements concernant le consommateur

On a annoncé des mesures pour interdire la pratique, au sujet de laquelle la question s'est posée au cours de l'exercice, de la présélection des dossiers de renseignements sur les consommateurs. Aux termes des modifications législatives annoncées, les organismes de crédit ne pourront plus solliciter certains clients sélectionnés qui n'ont

pas demandé de crédit mais dont le dossier reflète un profil de crédit prédéterminé.

■ Loi sur les pratiques de commerce discriminatoires

Les accords commerciaux qui donnent lieu à une discrimination fondée sur la race, la croyance, la nationalité, la couleur, l'ascendance, le lieu d'origine, le sexe ou la situation géographique sont interdits en vertu de cette loi. Au cours de l'exercice, 15 infractions de cet ordre ont été signalées, mais on n'a pas porté d'accusations puisque toutes les compagnies ont accepté de se conformer à la loi.

■ Loi sur les commerçants de véhicules automobiles

Le respect de l'éthique et la stabilité financière des commerçants de véhicules automobiles sont demeurés une préoccupation fondamentale de ce bureau. Le Fonds d'indemnisation des commerçants de véhicules automobiles, qui a commencé à fonctionner cette année, vise à mettre les consommateurs à l'abri des pertes en cas de faillite d'un commerçant. Le registrateur a aussi proposé de refuser ou de révoquer plus de 36 enregistrements et répondu à 19000 demandes de renseignements.

■ Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles de l'Ontario

Le PAVAO, programme expérimental biennal non légiféré, est entré en application au cours de l'exercice. Il permet de substituer l'arbitrage aux poursuites judiciaires en cas de plaintes des consommateurs à propos de véhicules automobiles neufs. Le gouvernement, des groupes communautaires et 22 constructeurs d'automobiles canadiens et étrangers ont participé à la mise au point de ce programme. Dans ses six premiers mois, le bureau a reçu plus de 2000 demandes de renseignements et réglé plus de 150 cas.

■ Loi sur le courtage commercial et immobilier

Avec l'explosion qu'a connue l'industrie immobilière tout au long de l'année, le nombre de courtiers et d'agents enregistrés a grimpé à près de 50000. Afin de maintenir une norme élevée d'entrée dans l'industrie, le registrateur a surveillé les cours et examens pour les nouveaux membres, en collaboration avec l'industrie et les collèges communautaires. Le bureau a donné suite à plus de 21000 demandes de renseignements. Il y a eu 32 propositions de refus ou de révocation d'enregistrement en vue de protéger les consommateurs vulnérables sur ce marché volatile.

■ Loi sur les agences de voyages

L'industrie du tourisme, devenue plus concurrentielle, a vu s'effondrer 28 de ses entreprises, si bien que les paiements du Fonds d'indemnisation de l'industrie du tourisme ont atteint 2,8 millions de dollars, soit le double de l'exercice précédent. Le personnel est intervenu immédiatement après chaque faillite, avec des représentants de l'industrie, pour veiller à ce qu'aucun voyageur ne soit laissé à lui-même à l'étranger. Il a aussi pris des dispositions d'urgence pour les voyageurs en route ou sur le point d'embarquer. Le bureau a donné suite à 36000 demandes de renseignements et plaintes.

Direction des services aux consommateurs

Cette nouvelle direction regroupe les activités de deux directions antérieures : Services aux consommateurs et Enquêtes et application de loi. Ce changement vise à rationaliser le flot d'information pour suivre et évaluer les dossiers concernant le marché. Dans le secteur des Pratiques commerciales, tous les aspects du traitement des plaintes, des enquêtes, de la médiation, de l'application et de l'inspection sont confiés à ce service.

■ Services aux consommateurs

La multiplication des plaintes pendant l'année sur la faillite de clubs de conditionnement physique et de santé a fait naître l'intention de légiférer pour réduire les pertes pour les consommateurs. Un autre secteur qui a donné lieu à une augmentation du nombre de plaintes est celui de l'industrie de la construction de maisons neuves, à qui l'on a reproché des fermetures tardives et des constructions inachevées.

■ Les sources traditionnelles de plaintes

Les rénovations domiciliaires qui n'en finissent plus et les déceptions lors de l'achat d'une automobile – ont continué de susciter de nombreuses visites aux huit bureaux des Services aux consommateurs. L'intervention de ces bureaux a permis de rendre près de 1,1 million de dollars aux consommateurs et de leur faire épargner en outre 1,35 million de dollars par l'annulation de leurs obligations contractuelles. Les bureaux ont donné suite à quelque 11000 plaintes.

■ Enquêtes

Au cours de l'exercice, la Direction a mené plus de 445 enquêtes et porté 487 accusations, qui lui ont valu un taux de succès de 80 pour cent. Un grand nombre d'enquêtes ont porté sur une forme quelconque de fraude dans le domaine de l'automobile. Un commerçant d'automobiles de Toronto a plaidé coupable à 10 chefs d'accusation en vertu de la Loi sur les pratiques de commerce pour avoir vendu comme voitures d'essai des voitures de location à la journée. La condamnation lui a valu une amende de 5000 $. À Mississauga, une entreprise de réparation de transmissions et son mécanicien, trouvés coupables de fraude, ont été condamnés à 2000 $ d'amende pour avoir installé des pièces usagées, qu'ils ont néanmoins facturées comme pièces neuves, dans les véhicules de clients.

■ Le programme de la voiture piégée

Dans le cadre duquel on demande à des ateliers de réparation d'établir un devis pour une voiture présentant des défaillances bien précises – a continué de mettre au jour des pratiques contraires

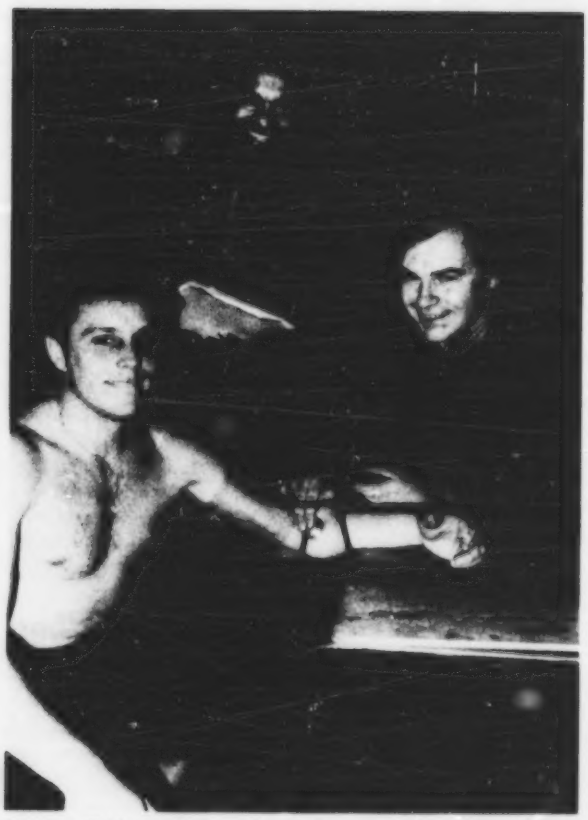

Le pesage officiel est un des rites traditionels d'un combat de boxe. Le Commissaire des sports professionnels, Clyde Gray (au centre), voyage à travers la province pour veiller au bon déroulement des séances de pesage. À l'occasion d'un match à Belleville, le boxeur torontois Pat Delisle a subit un examen médical obligatoire. Il a été examiné par le Dr. Donald Wells.

à l'éthique. On a découvert que 10 à 12 pour cent des ateliers s'adonnaient à ces pratiques, ce qui a donné lieu à 162 accusations en vertu de la Loi sur les pratiques de commerce et du Code criminel. Les enquêtes de la Section ont aussi porté sur les plaintes concernant des réparations domiciliaires. Ainsi un entrepreneur en pavage et en béton d'Oshawa a été accusé de diverses infractions à la Loi sur les pratiques de commerce. Les amendes et paiements de restitution aux consommateurs ont atteint 18 231 $ au total. Les amendes imposées aux entreprises coupables ont été de près de 70 000 $.

Direction des normes relatives aux divertissements publics

La troisième nouvelle direction de la Division est celle des Normes relatives aux divertissements publics, qui regroupe les responsabilités exercées jusque-là par le commissaire des sports professionnels et les Directions des salles de cinéma et des loteries. Le regroupement de ces bureaux permet de rationaliser et de rendre convergents tous les services aux consommateurs dans cette catégorie d'événements spéciaux.

■ Commissaire des sports professionnels

Ce bureau a vu son activité continuer de prendre de l'expansion au cours de l'exercice, avec le regain de popularité des matchs professionnels – de lutte en particulier – dans les grands centres et les petites villes. Un deuxième match de championnat de boxe orientale a eu lieu au cours de l'année, ce sport étant devenu légal dans la province par suite de révisions à la réglementation l'année précédente. Le bureau a poursuivi le rassemblement des données de contrôles médicaux, institués en même temps, pour tous les combats, en vue d'une étude qui aura lieu dans le cadre d'une revue des règlements prévue pour l'an prochain. Le commissaire délivre des licences aux juges, arbitres, chronométreurs et médecins, ainsi qu'aux pugilistes mêmes, pour assurer le bon déroulement et la sécurité de tous les combats professionnels.

■ Loteries

Un groupe d'étude de trois membres a revu les jeux de société dans la province au cours de l'exercice et fait part de ses constatations au ministre. Le rapport est à l'étude. L'activité dans ce domaine a continué de croître et la Section a vu son effectif passer à 15 personnes. Les Ontariens ont risqué environ 540 millions de dollars à divers jeux de société, dont 345 millions de dollars au bingo. La Section a délivré plus de 1 200 permis pour l'organisation de soirées Monte-Carlo.

■ Salles de cinéma

On a poursuivi les efforts pendant l'exercice pour instituer un système de réglementation des détaillants et distributeurs de vidéocassettes, comprenant notamment la délivrance de permis aux entreprises et le catalogage des vidéocassettes mêmes. Quarante-quatre membres de la Commission de contrôle cinématographique de l'Ontario ont visionné 4 707 films et en ont approuvé 4 434, dont 121 sous réserve de coupures. Les membres de la Commission ont aussi prononcé 141 conférences, rejoignant un auditoire de plus de 3 100 personnes. La nouvelle présidente de la Commission, Anne Jones, a été nommée au cours de l'exercice; elle est la première présidente à travailler en dehors du cadre de la fonction publique. La Section appuie les activités de la Commission et fait en outre des inspections de sécurité des salles de cinéma de la province et délivre des permis aux distributeurs, présentateurs et projectionnistes. Elle a délivré près de 30 000 certificats d'approbation et permis pendant l'exercice; 1 750 cinémas ont obtenu un permis et 3 833 détaillants et distributeurs de vidéocassettes ont été enregistrés.

Au service du public

La Division des pratiques commerciales, qui est responsable de 18 lois et d'un article du Code criminel touchant la protection du consommateur, est un bureau que chaque consommateur doit connaître. Sa préoccupation première est la protection du consommateur et la promotion de normes élevées de conduite en affaires.

Dans les industries qu'elle réglemente, la Division autorise et enregistre les exploitants et a le pouvoir d'imposer certaines normes. Le non-respect des lois rend passible d'amendes et d'emprisonnement.

En suivant les plaintes des consommateurs et en y donnant suite par des enquêtes, la Division joue un rôle de médiation et favorise le règlement des conflits avant qu'ils ne se transforment en crises.

Lois dont l'application relève de la Division :

Loi sur les agences de recouvrement
Loi sur les agences de voyages
Loi sur les agents de recouvrement
Article 190 du Code criminel
Loi sur les cimetières
Loi sur les commerçants de véhicules automobiles
Loi sur le contrôle des sports
Loi sur la copropriété par déclaration
Loi sur le courtage commercial et immobilier
Loi sur les distributeurs de livres brochés et de périodiques
Loi sur la façon de présenter la vente d'ensembles d'habitation
Loi sur les huissiers
Loi sur l'Office de protection du consommateur
Loi sur les pratiques de commerce
Loi sur les pratiques de commerce discriminatoires
Loi sur les préarrangements funéraires
Loi sur la protection du consommateur
Loi sur les renseignements concernant le consommateur
Loi sur les salles de cinéma

Domaines non réglementés :

Directives sur l'égalité des possibilités de crédit
Directives sur le franchisage des compagnies pétrolières
Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles de l'Ontario

Le Régime de garanties des logements neufs de l'Ontario est le mécanisme d'application de la Loi sur le régime de garanties des logements neufs de l'Ontario. C'est le ministre de la Consommation et du Commerce qui en est responsable devant l'Assemblée législative.

Note :

La responsabilité de l'application de la Loi sur les courtiers en hypothèques, qui incombait jadis à cette Division, a été transférée au cours de l'exercice au ministère des Institutions financières; la décision prise a facilité le resserrement du contrôle et intégré la fonction dans la réglementation des services financiers.

Directrice générale :
Jan Rush

Directeur, services aux consommateurs :
Dave Mitchell

Directeur, réglementation des entreprises :
Eric Tappenden

Directeur, normes relatives aux divertissements publics :
Duncan Brown

Organismes indépendants

Les organismes suivants fonctionnent de façon indépendante en vertu d'une loi que le ministère est chargé d'appliquer dans le domaine des pratiques commerciales :

- Le Fonds d'indemnisation des commerçants de véhicules automobiles, entièrement financé par les commerçants d'automobiles, protège les acheteurs qui ont versé un dépôt à un commerçant agréé qui ne peut cependant livrer la voiture en raison d'une faillite, ainsi que les personnes qui n'ont pas été indemnisées aux termes d'une garantie offerte par un commerçant de véhicules automobiles. Le Fonds est administré par un conseil de fiduciaires nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

- Le Régime de garanties des logements neufs de l'Ontario est un organisme sans but lucratif qui couvre les dépôts des acheteurs et assure tous les logements contre les défauts de main-d'oeuvre et de matériaux pendant un an et contre les vices de construction majeurs pendant cinq ans.

- Le Fonds d'indemnisation de l'industrie du tourisme, financé par les exploitants de ce secteur, indemnise les consommateurs qui ont versé de l'argent pour obtenir des services touristiques dont ils n'ont pas bénéficié en raison d'une faillite ou d'autres difficultés auxquelles a dû faire face l'entreprise en question. Le Fonds relève de la Division des pratiques commerciales du ministère, en vertu de la Loi sur les agences de voyages.

La Division de l'enregistrement

Collecte des statistiques pour définir les besoins de l'Ontario

Direction des compagnies

En vigueur depuis novembre 1986, les modifications apportées à la Loi sur les compagnies ont fait entrer dans l'ère de l'informatique certains aspects du droit des sociétés. Il est maintenant possible pour les sociétés de transférer la propriété de titres par ordinateur et d'acheter ou de vendre des actions à la Bourse selon les règles et règlements de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et de la Bourse de Toronto. On a aussi simplifié d'autres procédures, notamment la modification de l'adresse du siège social et les corrections apportées aux certificats de constitution.

L'activité dans la Direction est un excellent indicateur de la santé de l'économie de l'Ontario. Cette année, avec la reprise de l'économie, le nombre d'opérations exécutées par la Direction à l'égard des compagnies, sociétés en nom collectif et entreprises individuelles a augmenté de 20 pour 100. C'est ainsi que la Direction a autorisé la création de compagnies en Ontario, délivré des permis à des sociétés étrangères pour leur permettre d'exercer leur activité en Ontario, procédé à l'enregistrement de sociétés en nom collectif et d'entreprises individuelles et fait des recherches dans les dossiers sur ces entités.

La Direction voit également à la constitution de compagnies et d'associations sans but lucratif. Pendant l'exercice, plus de 20 000 organismes de bienfaisance, clubs sportifs et sociaux et autres organisations du même genre se sont constitués auprès de la Direction. Lors d'une vaste campagne lancée dans les médias et par la poste, la Direction a demandé, à toutes les organisations de ce genre, de mettre leur dossier à jour sous peine de dissolution. Environ 3 500 d'entre elles ne se sont pas pliées à cette exigence et ont donc été dissoutes. Toutefois, une entreprise peut, dans les deux ans qui suivent sa dissolution, présenter une demande de reconstitution.

La Direction a poursuivi ses efforts pour fournir au monde des affaires un service amélioré par l'informatisation de ses activités. Non seulement l'informatique permettra de mieux répondre aux besoins du monde des affaires, mais elle créera une base utile de données sur les entreprises commerciales de l'Ontario.

Statistiques brèves

Nombre de compagnies et associations actives enregistrées :	408 362
Nombre de compagnies étrangères comprises dans le chiffre ci-dessus :	2 240
Nombre de noms et d'appellations commerciales de sociétés en nom collectif et d'entreprises individuelles enregistrés :	550 000
Nouvelles entreprises constituées en personne morale :	44 000
Noms et appellations commerciales de nouvelles sociétés en nom collectif et d'entreprises individuelles enregistrés :	143 000
Nombre de recherches dans les dossiers sur les compagnies :	361 000
Nombre de recherches dans les dossiers sur les entreprises non constituées en personne morale :	131 000

Direction de l'enregistrement des sûretés mobilières

La Direction de l'enregistrement des sûretés mobilières (ESM) a mis en oeuvre de façon fort évidente la rationalisation et le réaménagement de ses activités. Ainsi, elle a adopté une nouvelle règle pour les recherches de noms de débiteurs commerciaux, ce qui a eu pour conséquence d'améliorer grandement le service à la clientèle. Les autres projets en cours tireront également parti des innovations technologiques pour intégrer les révisions proposées aux lois dont l'application relève de la Direction.

Les plans visant à revoir la Loi sur les sûretés mobilières ont fait suite à l'étude du rapport présenté en 1985 par le comité consultatif du ministre. Une modification d'envergure entraînera l'abrogation de la Loi sur l'enregistrement des sûretés constituées par les compagnies et associations, transférant ainsi tous les enregistrements actuels au système ESM.

La Direction offre à son bureau central et dans les régions un service d'enregistrement et de renseignement pour les sûretés

Pamela Woods, préposée à la recherche des documents, examine le fichier informatisé qui représente les aspirations des partenaires enregistrés et les propriétaires des entreprises individuelles de l'Ontario.

mobilières. Les acheteurs et prêteurs éventuels peuvent s'adresser à l'un des 50 bureaux provinciaux pour vérifier si un bien meuble est dégrevé et libéré. Les prêteurs peuvent aussi connaître la priorité de leurs droits de sûreté.

L'introduction d'une loi sur le privilège des réparateurs et des entreposeurs est aussi prévue. L'étude de ce projet a eu lieu pendant l'exercice et le public y a fait un accueil très favorable. Les demandes d'enregistrement et de renseignements en vertu de la nouvelle loi seront intégrées au système ESM.

Statistiques brèves

Nombre d'enregistrements traités par la Direction :	1,6 million
Recherches dans les registres ESM : (chiffres approximatifs)	800 000

Direction de l'enregistrement immobilier

L'effervescence du marché immobilier a marqué une année record pour la Direction, qui a traité près de 2 millions d'hypothèques, actes et autres documents.

Même à ce rythme effréné d'activité, la Direction a réalisé d'autres projets visant à améliorer le service à la clientèle dans trois domaines : l'informatisation, la restructuration interne et la prestation de services en français.

À Woodstock, on a intégré au système POLARIS tous les renseignements relatifs aux terrains du comté d'Oxford, de sorte que l'ensemble des enregistrements peut maintenant être consulté en direct sur ordinateur. Les bureaux d'enregistrement des droits immobiliers de Kitchener, Windsor, Ottawa et Brampton ont aussi informatisé leurs services et offrent la possibilité d'effectuer des recherches de titres en direct dans le système ESM. ÀBrampton, Newmarket et Ottawa, les brefs d'exécution sont introduits sur fichier grâce à la technologie micro-informatique.

La Direction a terminé sa réorganisation au cours de l'exercice en ouvrant les deux derniers de ses cinq bureaux régionaux. Le nouveau bureau de Sudbury dessert le Nord de l'Ontario, tandis que celui de Toronto offre ses services à la région métropolitaine de Toronto. Dans la province, on compte 65 bureaux d'enregistrement des droits immobiliers qui relèvent de l'un ou l'autre de ces cinq bureaux régionaux. Les deux bureaux d'Ottawa ont ouvert leurs portes en décembre dans le nouveau complexe du Palais de justice.

Pour améliorer les services dans deux des régions francophones de l'Ontario, on a commencé, à la fin de l'année, à offrir des services complets en français aux bureaux régionaux de Sudbury et de L'Orignal. Toute la procédure d'enregistrement peut ainsi être effectuée en français et ce, pour tous les documents. Il fallait auparavant demander les documents en anglais ou faire approuver une traduction anglaise des documents français.

Par suite d'une modification apportée au cours de l'exercice à la Loi sur l'enregistrement des actes, tous les registrateurs des droits immobiliers, auparavant nommés par la Couronne, sont devenus des fonctionnaires. Ce changement devrait accroître la motivation du personnel et lui offrir de meilleures chances d'avancement dans les bureaux.

Bureau du registraire général

Les modifications administratives mises en place pendant l'exercice offrent aux Ontariens de nombreuses options nouvelles pour ce qui est du nom de leurs enfants et de l'adoption d'un patronyme. Ces révisions ont été intégrées à la Loi sur l'état civil et à la Loi sur le changement de nom et sont entrées en vigueur peu de temps après la fin de l'année.

Ces modifications donnent maintenant le droit aux adultes de modifier leur propre nom en présentant une demande au Bureau du registraire général, méthode beaucoup moins complexe et coûteuse que l'ancienne procédure judiciaire.

Un autre changement d'importance a été annoncé en ce qui concerne non pas la fonction mais bien l'emplacement de ce bureau. Dans le cadre d'un programme de décentralisation des services du gouvernement, le premier ministre David Peterson a en effet annoncé que le Bureau du registraire général déménagerait à Thunder Bay d'ici deux ou trois ans.

Étant donné que les demandes et envois de certificats de naissance, de décès, de mariage et de divorce se font le plus souvent par la poste, le déménagement n'aura pas de répercussions pour la plupart des Ontariens. Le Bureau a aussi étendu considérablement son système informatique afin de tenir compte des modifications législatives. Le nouveau système sera raccordé aux principales agglomérations de la province avant le déménagement. Les récents progrès technologiques mis en place devraient permettre au Bureau de fonctionner à peu près sans interruption pendant le déménagement.

L'image fidèle que dépeignent les statistiques recueillies par le Bureau sert énormément aux nombreuses administrations publiques et entreprises privées. On peut obtenir des renseignements sur à peu près n'importe quoi, depuis les effectifs scolaires futurs jusqu'aux prénoms les plus populaires donnés aux nouveau-nés. Le Bureau diffuse des statistiques codées et colligées à de nombreux groupes, notamment à la profession médicale, aux écologistes, aux urbanistes et à Statistique Canada.

Les chiffres de l'exercice n'indiquent aucun changement d'importance dans les tendances relatives aux naissances, décès et mariages. Cependant, on constate une augmentation de 16 pour cent du nombre de divorces, situation probablement imputable aux récentes modifications apportées aux lois fédérales sur le divorce.

Grâce à une documentation informatisée, le bureau du registraire général répond à une foule de requêtes du public. Pourtant, dans les coulisses Richard Dunlop et ses collègues fournisses un service tout aussi essentiel: l'art ancien de la reliure de livres.

Statistiques brèves

Documents délivrés en 1986:	462000
Recherches généalogiques:	8000
Mariages enregistrés:	82000
Naissances enregistrées jusqu'à maintenant pour l'année civile 1986:	131819*

(*L'enregistrement des naissances survenues en 1986 peut se faire jusqu'au 31 décembre 1987.)

Services au public

En tenant à jour des statistiques sur les particuliers, les biens immobiliers et les entreprises de l'Ontario, la Division de l'enregistrement joue un rôle primordial dans la province. Les directions gouvernementales à tous les échelons ainsi que l'entreprise privée comptent sur cette source d'information pour dresser des plans et poursuivre leurs activités. Ainsi, on utilise ce genre de données pour connaître la demande future au niveau des jardins d'enfants ou pour établir le droit incontestable à une propriété résidentielle.

La constitution, la dissolution et la reconstitution des entreprises commerciales passent par la Direction des compagnies, qui s'occupe également de l'enregistrement et de la dissolution des entreprises individuelles et des sociétés en nom collectif. Les droits sur les biens mobiliers sont enregistrés par la Direction de l'enregistrement des sûretés mobilières. La Direction de l'enregistrement immobilier enregistre les opérations touchant les droits immobiliers fonciers. Enfin, le Bureau du registraire général tient des statistiques sur les naissances, décès, mariages et divorces.

Lois dont l'administration relève de la Division:

Loi sur les actes de vente mobilière
Loi sur le bornage
Loi sur la certification des titres de propriété immobilière
Loi sur le changement de nom
Loi de 1982 sur les compagnies
Loi sur les compagnies et associations
Loi de 1984 sur les compagnies extraprovinciales
Loi sur la copropriété par déclaration
Loi sur l'enregistrement des actes
Loi sur l'enregistrement des droits immobiliers
Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif
Loi sur l'enregistrement des sûretés constituées par les compagnies et associations
Loi sur l'état civil
Loi sur le mariage
Loi portant réforme de l'enregistrement des droits immobiliers
Loi sur les renseignements exigés des compagnies et associations
Loi sur les sociétés en commandite
Loi sur les sociétés en nom collectif
Loi sur les sûretés mobilières

Sous-ministre adjoint:
B.F. Webber

Directeur, enregistrement immobilier:
R.A. Logan

Directrice, enregistrement des sûretés mobilières:
R.E. Gage

Directeur, droit des biens, droits immobiliers et registraire des sûretés mobilières:
T.M. Rundle

Registraire général adjoint:
D.H. Georgas

Directeur, compagnies:
H.H. Ozolins

La Division des normes techniques

Veille à la protection de la sécurité du public dans plusieurs domaines

Direction des appareils de levage

La Direction des appareils de levage a joué un rôle plus visible lorsqu'elle a commencé à inspecter les attractions. Les règlements ont été mis au point au début de 1987, mais ils n'ont pu être appliqués intégralement qu'à la fin de l'année. Les exploitants ne sont tenus d'obtenir un permis qu'au milieu de l'année 1987 tandis que, dans le cas des appareils, le permis ne sera obligatoire qu'au milieu de 1988.

On compte dans la province environ 1100 attractions, manèges, parcours et voiturettes de karting, aqua-toboggans et autres installations du même genre, dont un certain nombre sont exploités par des foires itinérantes saisonnières un peu partout en Ontario. Le nouveau programme étend considérablement la charge de travail et les connaissances techniques exigées des inspecteurs.

Au cours de l'année, quelques adolescents en mal de sensations ont causé de l'émoi en grimpant illégalement sur les toits d'ascenseurs, histoire de faire un «tour». L'aventure a malheureusement coûté la vie à deux d'entre eux, tandis que d'autres ont subi des blessures lors de ces équipées dangereuses. Malheureusement, les programmes dénonçant les dangers de cette pratique sont d'ordinaire inefficaces et peuvent même aggraver les choses en donnant l'idée à quelqu'un d'autre.

La Direction a donc entrepris, de concert avec les propriétaires d'ascenseurs et l'industrie, d'élaborer des méthodes pour rendre plus difficile l'accès au toit des ascenseurs. Au début de 1987, on a fait l'essai de dispositifs dans certaines tours d'habitation.

Grâce à ses activités quotidiennes dans tous ces domaines d'inspection, la Direction a joué un rôle dominant dans l'élaboration de normes nationales et internationales. À l'heure actuelle, elle s'affaire surtout à assurer la qualité de certaines pièces d'ascenseurs, comme les dispositifs d'arrêt en cas d'urgence et les mécanismes de verrouillage des portes.

On commence à se demander si l'industrie pourra continuer à fournir des services d'entretien de haute qualité vu le nombre de plus en plus élevé d'ascenseurs et la complexité accrue des dispositifs individuels. Avec la collaboration de l'Union internationale des constructeurs d'ascenseurs et du ministère de la Formation professionnelle, la Direction a entrepris l'élaboration de stratégies qui assureront une offre continuelle de travailleurs qualifiés dans l'entretien des appareils de levage.

Enquêtes effectuées :	444
Inspections :	36 238
Réinspections :	9059

Direction de la sécurité des combustibles

Pendant l'été de 1986, la Direction a lancé une vaste campagne pour sensibiliser le public à l'utilisation sécuritaire des combustibles au domicile et au chalet. Le personnel de la Direction a accordé plusieurs interviews aux médias et a autorisé la diffusion de nombreux communiqués sur les dangers entourant les réfrigérateurs et barbecues au propane et sur l'inspection fréquente des chaudières et cheminées.

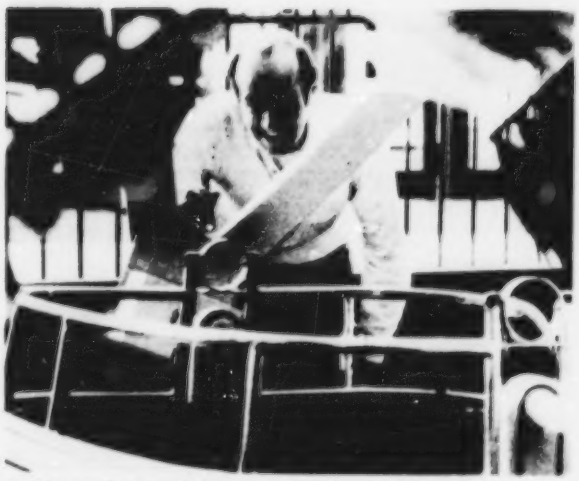

La Direction des appareils de levage assure l'inspection et la réglementation des attractions – les manèges, aqua-toboggans et autres installations de ce genre. L'inspecteur Layton Purdy (et ses collègues) assure la mise en marche du programme.

La Direction doit se tenir au fait des progrès technologiques, notamment des combustibles automobiles de remplacement et des chaudières de haute efficacité, et veiller à l'application des règlements concernant l'utilisation des combustibles à base d'hydrocarbures. À cette fin, les représentants de la Direction ont participé à 50 comités et à plusieurs groupes de travail, de concert avec l'industrie et les organismes de normalisation au Canada.

La Direction a terminé cette année son programme de deux ans visant à inventorier tous les réservoirs d'essence souterrains désaffectés. C'est ainsi qu'elle a trouvé 851 réservoirs de ce genre aux 5900 endroits visités. Le personnel régional a poursuivi ses efforts en vue de retirer du sol tous les réservoirs inutilisés.

Inspections effectuées :	388
Poursuites judiciaires découlant des inspections :	24
Permis d'exploitation délivrés :	13 500
(Stations-service, postes de ravitaillement en propane et camions-citernes)	
Enregistrements d'entrepreneurs :	4150
(Gaz naturel, propane, mazout et produits du pétrole)	
Certificats délivrés :	66 900
(Installateurs de conduites de propane et gaz, mécaniciens de chaudières à mazout et inspecteurs de pipelines)	
Commerçants agréés :	52 400

Direction de la sécurité des appareils sous pression

Au mois de janvier, un projet de loi visant à éliminer les pratiques discriminatoires dans l'embauchage des mécaniciens d'exploitation en Ontario a franchi l'étape de la deuxième lecture. À l'heure actuelle, la Loi ontarienne sur les mécaniciens d'exploitation ne reconnaît pas l'égalité des certificats délivrés hors de la province puisqu'elle exige un certificat provisoire d'un échelon inférieur. En éliminant cette pratique, la nouvelle loi favorisera la mobilité au sein de l'industrie tout en augmentant le nombre de mécaniciens d'exploitation qualifiés de l'Ontario.

Parallèlement à cette modification, les représentants de la Direction et leurs collègues d'autres provinces ont poursuivi leurs échanges afin d'uniformiser la présentation et le contenu des examens de manière que les mécaniciens d'exploitation qualifiés en Ontario le soient également dans les autres provinces.

Sur la scène internationale, les inspecteurs de la Direction ont fait plusieurs visites en Europe pendant l'année pour inspecter du matériel, fabriqué en Hollande, en France, en Allemagne et en Italie, qui doit être installé en Ontario.

Selon les termes d'une entente d'inspection conclue avec la Roumanie, la Direction a inspecté un certain nombre de composants fabriqués en Ontario et destinés à la centrale nucléaire de la Roumanie. Les autorités de ce pays ont également visité les bureaux régionaux pour observer l'état d'avancement du projet.

Sur le plan administratif, la Direction a travaillé avec des représentants de l'industrie pour réviser la Loi sur les chaudières et appareils sous pression et ses règlements. La Commission de contrôle a terminé son travail de révision de la Loi sur les mécaniciens d'exploitation. Les employés de la Direction travaillent avec leurs collègues de la Sécurité des combustibles pour mettre au point des règlements visant à contrôler l'utilisation du gaz naturel comme combustible dans les véhicules automobiles.

Ed Grzesik de la Direction de la sécurité des combustibles sensibilise le public à l'utilisation sécuritaire d'un barbecue au propane. Ce travail représente une des fonctions les plus importantes de la Division des normes techniques du ministère.

Plans étudiés et homologués :	2697
Méthodes de soudure étudiées et homologuées :	1204
Programmes d'assurance de la qualité contrôlés : (y compris 19 outre-mer)	167
Inspections (matériel neuf et en service) :	51704
Soudeurs agréés :	18263
Mécaniciens d'exploitation	
Certificats de compétence délivrés :	1335
Certificats de compétence renouvelés :	9207

Direction des articles rembourrés

Au cours de l'année, la Direction s'est dotée d'un nouveau système informatique pour tenir à jour ses données sur les fabricants et les rénovateurs d'articles rembourrés vendus en Ontario. Le système accélérera également la consultation des dossiers lorsqu'il aura subi ses derniers essais à la fin de l'année. Il accroîtra les pouvoirs de la Direction au niveau de l'application des règlements et permettra de répondre aux demandes de renseignements.

Une fois de plus, la Direction a encouragé les importateurs et les fabricants à se mettre en rapport avec son bureau d'inspection lorsqu'ils lancent sur le marché une nouvelle gamme de produits réglementés en Ontario. De cette manière, les distributeurs peuvent éviter d'enfreindre la loi. En outre, le public peut être assuré que tous les articles rembourrés, notamment les jouets, oreillers, édredons et meubles rembourrés, répondent aux prescriptions de la province. Tous les articles assujettis aux règlements doivent renfermer des matériaux de rembourrage neufs et propres et porter une étiquette conforme aux prescriptions et indiquant aux consommateurs la composition du rembourrage, tant qu'ils n'auront pas été vendus au détail.

Afin de se mettre bien au fait des produits sur le marché, les représentants de la Direction ont visité plusieurs salons organisés pour les fabricants et les distributeurs d'articles réglementés. Ces visites permettent également à l'industrie d'obtenir des renseignements utiles sur les politiques et les procédures de la Direction.

Des lampes aux rayons ultra-violets, un trieur de plumes et bien d'autres objets bizarres font partie du sac d'outils de Les Miskiw, un des inspecteurs de la Direction des articles rembourrés.

Statistiques brèves

Inspections :	2700
Examens :	25000
Échantillons prélevés :	500

Services au public

La Division des normes techniques veille à la sécurité du public dans plusieurs domaines importants grâce à de rigoureux programmes d'inspection, d'enregistrement, de certification et de délivrance de permis. Par l'intermédiaire de quatre directions, le public peut être assuré du bon fonctionnement de nombreuses installations différentes. Ainsi, la Direction des appareils de levage porte son attention sur les ascenseurs, escaliers mécaniques, trottoirs roulants, remonte-pentes, télésièges, monte-charges et appareils industriels de levage. L'utilisation sécuritaire de l'essence, des carburants, du gaz naturel, du propane et des produits assimilés incombe à la Direction de la sécurité des combustibles. La Direction de la sécurité des appareils sous pression veille à la conception, à la fabrication et à l'installation adéquates de chaudières et autres appareils sous pression. Le respect des normes de qualité des jouets rembourrés, oreillers, meubles rembourrés et autres produits du même genre est assuré par la Direction des articles rembourrés.

Lois dont l'application relève de la Division :

Loi sur les articles rembourrés
Loi sur les ascenseurs et appareils de levage
Loi sur les chaudières et appareils sous pression
Loi sur les hydrocarbures
Loi sur la manutention de l'essence
Loi sur les mécaniciens d'exploitation

Directeur général :
G.H. Mills

Directeur, appareils de levage :
T.G. Smith

Directeur, sécurité des combustibles :
R.H. Clendining

Directeur, sécurité des appareils sous pression :
H.J. Wright

Registrateur, articles rembourrés :
M.A.S. Fitzpatrick

Division de la technologie de l'information

L'exercice a été une période de transition pour ce bureau qui a réaménagé la Direction des services des systèmes en une Division de la technologie de l'information. Ce changement vise à souligner l'importance de la planification et de l'emploi productif de la technologie de l'information dans les deux ministères desservis par cette Division.

L'aménagement du bureau a nécessité la création de deux directions distinctes ayant chacune des responsabilités particulières, ainsi que d'une section de la planification et du contrôle financier. La Direction des services des systèmes d'information élabore de nouveaux systèmes et veille à ce que les systèmes existants soient utilisés à leur maximum et qu'ils fonctionnent bien. La Direction est également chargée de la sécurité des systèmes actuels.

La Direction de la planification de la technologie de l'information coordonne l'élaboration des stratégies et des plans afin de permettre au ministère d'utiliser efficacement les techniques actuelles et émergeantes. Elle aide également les autres directions du ministère à planifier et à acquérir des installations informatiques.

On a aussi nommé pendant l'exercice un directeur général, Michael Pogson, et deux directeurs, Ron Binsell et Bill Baxter, pour administrer les nouveaux services.

Grâce à ces modifications, on a pu mener à bien un certain nombre de grands projets d'analyse et de développement.

Au service du ministère

Cette nouvelle Division a été créée au cours de l'exercice pour exécuter deux grandes fonctions pour les deux ministères. Elle s'occupe en premier lieu de fournir des services informatiques, notamment l'élaboration, la conception, l'entretien et la mise en oeuvre des systèmes, ainsi que des services consultatifs. La Division coordonne également les activités de planification à moyen et à long terme en vue de l'application de la technologie de l'information dans les programmes des ministères.

Directeur général :
Michael Pogson

Services juridiques

Au cours de l'exercice, deux textes de loi qui avaient reçu la sanction royale ont été promulgués. Le premier est la Loi sur les attractions, qui exige l'enregistrement de tous les manèges publics, parcours de karting et aqua-toboggans en Ontario et l'obtention d'un permis d'exploitation. L'autre est la loi modifiant la Loi sur l'état civil, qui offre notamment de nouvelles possibilités dans le choix du nom des enfants et au niveau des changements de nom au moment du mariage. Six autres lois ont reçu la sanction royale et ont été promulguées pendant l'année. Ainsi, la loi modifiant la Loi sur le contenu du vin accorde aux fabricants de vins de l'Ontario le droit d'incorporer à leurs produits les vins et autres jus de raisins provenant de l'extérieur de la province. Il y a eu aussi la loi modifiant la Loi sur les compagnies et associations, qui renferme des modifications touchant le monde des affaires, surtout les investisseurs. Ont également été promulguées :

- la Loi modifiant la Loi sur les alcools,
- la Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement des actes,
- la Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement des droits immobiliers,
- la Loi modifiant la Loi sur les permis de vente d'alcool.

La Direction des services juridiques a participé à l'apport de modifications ou des ajouts aux règlements afférents aux lois suivantes :

- Loi sur les agences de recouvrement
- Loi sur les agences de voyages
- Loi sur les articles rembourrés
- Loi sur les ascenseurs et appareils de levage
- Loi sur les attractions
- Loi sur le bornage
- Loi sur la certification des titres de propriété immobilière
- Loi sur les chaudières et appareils sous pression
- Loi sur les cimetières
- Loi sur les commerçants de véhicules automobiles
- Loi sur le courtage commercial et immobilier
- Loi sur les courtiers en hypothèques
- Loi sur les distributeurs de livres brochés et de périodiques
- Loi sur l'enregistrement des actes
- Loi sur l'enregistrement des droits immobiliers
- Loi sur l'état civil
- Loi sur les huissiers
- Loi sur le mariage
- Loi sur les mécaniciens d'exploitation
- Loi sur les permis de vente d'alcool
- Loi sur la protection du consommateur
- Loi portant réforme de l'enregistrement des droits immobiliers
- Loi sur les renseignements concernant le consommateur
- Loi sur les sûretés mobilières

Au service du ministère

La Direction des services juridiques élabore de nouveaux textes de loi à présenter à l'Assemblée législative ainsi que des amendements et des modifications ou ajouts aux règlements existants. Elle offre également des conseils d'ordre juridique sur toute affaire qui touche le ministère et elle représente ce dernier dans les poursuites et litiges le concernant.

Directeur :
R.D. Stupart

Politiques et planification

Pendant l'exercice, la Direction s'est attachée principalement à appuyer le Comité consultatif de l'Ontario sur la réglementation des alcools et à effectuer des travaux de recherche à son intention. Le Comité a déposé son rapport en février. Parmi les autres questions étudiées au cours de l'exercice, mentionnons la vente de vin et de bière dans les épiceries indépendantes, les stomachiques, les jeux de société et les réparations d'automobiles.

Le programme de suivi des prix des denrées alimentaires s'est poursuivi dans 37 localités de l'Ontario en vue d'analyser les tendances et d'effectuer des comparaisons, de faire enquête sur les plaintes et de publier un bulletin trimestriel. La Direction a également abordé d'autres questions connexes, comme l'établissement des prix dans les chaînes de magasins d'alimentation équipées de caisses informatisées.

La Direction a étendu son mandat à l'extérieur de la province en continuant à examiner certaines questions de compétence fédérale-provinciale comme la concurrence, les faillites et les droits d'auteur. Elle a représenté le ministère à des comités interministériels, présidé le comité des faillites et entretenu des contacts avec d'autres provinces et le gouvernement fédéral. Elle a aussi examiné certaines questions internationales comme le libre-échange et l'opposition du GATT aux politiques de la Régie des alcools de la province.

Depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi sur les services en français, le bureau du coordonnateur de ces services a travaillé en étroite collaboration avec les gestionnaires du ministère pour dresser un plan de mise en oeuvre. De concert avec l'Office des affaires francophones et la Commission des services en français, la Direction donne des conseils sur la prestation efficace de services en français.

La nouvelle loi accorde aux ministères un délai de trois ans pour planifier et offrir des services en français qui deviendront obligatoires au bout de cette période. Le comité consultatif des services en français du ministère a participé à un plan de mise en oeuvre pour assurer des services de qualité à la collectivité francophone.

Au service du ministère

Réorganisée pendant l'exercice pour comprendre un bureau des politiques des organismes, un bureau des politiques du ministère et le bureau du coordonnateur des services en français, la Direction fournit conseils et analyses aux cadres supérieurs et aux chefs de service du ministère. Elle s'occupe d'élaboration de politiques, de planification stratégique, d'analyses et de recherches économiques, en plus d'étudier les nouvelles tendances en matière d'environnement.

Directrice :
Joyce Feinberg

Division des services de soutien

■ Services de communication

Les Services de communication offrent toute une gamme de renseignements au public et aux médias dans le domaine très en vue des droits des consommateurs et de la réglementation commerciale. Avec la collaboration de l'Association des consommateurs du Canada (Ontario), les Services de communication ont lancé la campagne annuelle de la Semaine du consommateur.

D'autres renseignements peuvent être obtenus sous de nombreuses formes.

Des brochures offrent aux entreprises et au public des renseignements généraux portant sur les questions de consommation et sur les programmes offerts par le ministère. Plus de 450000 brochures ont été distribuées au cours de l'exercice.

Le Coin du consommateur, une série mensuelle de rubriques distribuée gratuitement dans toute la province, offre également le même type de renseignements au public. Plus de 1000 journaux de l'Ontario de langue anglaise, française ou autre ont publié chacun 45 de ces rubriques au cours de l'année.

Le bureau principal de la Direction, le Centre d'information des consommateurs (CIC), a répondu à plus de 165000 demandes de renseignements émanant du public pendant l'exercice. Le Centre a organisé 36 ateliers et expositions et donné 341 consultations aux enseignants et éducateurs de la collectivité dans le domaine de l'éducation des consommateurs. Il a publié près de 34050 publications traitant de questions connexes.

La bibliothèque du CIC prête de la documentation aux personnes chargées de l'éducation des consommateurs et au personnel du ministère responsable de l'application des programmes.

Des communiqués, déclarations à la chambre et entrevues avec les médias sont l'occasion de diffuser des renseignements encore plus détaillés. De nouveaux programmes sont annoncés, des modifications aux programmes sont décrites et les activités de réglementation du ministère font l'objet de rapports. Cette année, la Direction a publié 200 communiqués en français et en anglais et a reçu plus de 2500 demandes de renseignements détaillés de la part des médias.

■ Finances et services administratifs

La Direction des finances et des services administratifs accorde son appui aux ministères par l'intermédiaire de ses trois bureaux.

La Section de la planification et des budgets encourage les responsables des programmes à participer au processus de gestion du ministère. Une étude des procédés de planification a permis au ministère d'élaborer de nouvelles orientations stratégiques.

La Section de la comptabilité des recettes et des dépenses, chargée des rapports et des systèmes comptables de traitement des comptes, a perçu pour la première fois plus d'un milliard de dollars de recettes pour le MCC au cours de l'exercice.

Au chapitre des dépenses, le personnel a mis en oeuvre les nou-

velles directives du Conseil de gestion et le programme de cartes American Express et a assuré le paiement rapide à plus de 5000 fournisseurs de biens et services aux ministères.

La Section des services administratifs veille à fournir des locaux et des services d'approvisionnement efficaces au ministère grâce à trois sous-sections. La sous-section des locaux a mis sur pied huit nouveaux bureaux et en a réinstallé six autres. En tout, elle a coordonné 899 projets de locaux pendant l'exercice.

La sous-section des dossiers et formulaires a créé 149 nouveaux formulaires, établi la version bilingue de 49 autres et en a éliminé 84. Elle a également transféré 2400 pieds cubes de dossiers au Centre d'entreposage des dossiers du gouvernement et aux Archives publiques de l'Ontario.

La sous-section chargée des achats et des services connexes a traité 2895 demandes d'approvisionnement d'une valeur de près de 6,2 millions de dollars et vérifié 1750 bons de commande locaux pour attester de leur conformité aux règles de procédure.

- Le Bureau de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée

Le Bureau de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée créé pendant l'année permet au ministère de satisfaire aux exigences du projet de loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. On met actuellement au point des méthodes qui permettront au public d'obtenir copie des dossiers conservés au ministère. On examine également à l'heure actuelle la politique touchant la communication de l'information et la consultation des renseignements personnels. En outre, le Bureau a lancé un programme de sensibilisation et de formation afin de mettre les fonctionnaires du ministère bien au courant des obligations que leur imposera la nouvelle loi.

- Personnel

La Direction des services du personnel a offert aux ministères de la Consommation et du Commerce et à celui des Institutions financières un service de consultation complet en matière de ressources humaines ainsi que l'administration de la paye et des avantages sociaux. Au cours de l'exercice, 11 comités de relations avec le personnel ont poursuivi leurs efforts en vue d'améliorer les relations avec les employés. La section du développement organisationnel a raffermi ses fonctions de consultation, de formation et de planification en mettant en oeuvre les recommandations proposées par le comité de perfectionnement et de planification des ressources humaines. Le Bureau du programme d'équité d'emploi pour les femmes a produit un catalogue décrivant les emplois aux ministères de la Consommation et du Commerce et des Institutions financières. Il a aussi tenu un colloque annuel, auquel ont assisté 46 représentants régionaux du Programme d'équité d'emploi pour les femmes.

- Vérification interne –

La Direction de la vérification interne est chargée d'assurer l'utilisation rationnelle et économique des ressources ministérielles, la mise en place de contrôles adéquats sur le plan des finances et de la gestion et le respect des lois et des directives en vigueur. Pour ce faire, elle doit sans cesse procéder à l'étude et à l'évaluation des programmes financiers et administratifs et de la bonne marche du ministère.

La Direction effectue également des études de programmes et des enquêtes spéciales et répond aux critiques de projets de directives et de réglementation. Elle s'occupe aussi de coordonner les réponses officielles du ministère à tous les rapports de vérification provinciaux.

Les 30 vérifications effectuées au cours du dernier exercice comprenaient des études minutieuses d'optimisation des programmes, des vérifications du traitement électronique des données et des activités financières et administratives.

Au service du ministère

La Division des services de soutien offre des services administratifs de soutien au ministère de la Consommation et du Commerce et au ministère des Institutions financières afin d'en favoriser le fonctionnement efficace et rationalisé. Elle dispense ce soutien par l'intermédiaire de quatre directions : Services de communication, Finances et services administratifs, Ressources humaines et Vérification interne. Le Bureau de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée relève également de cette Division.

Le bureau de la directrice générale veille également à mettre à la disposition de la plupart des organismes, conseils et commissions qui relèvent du ministère des services de soutien de même qualité.

Directrice générale :
Whipple Steinkrauss

Directeur, services de communication :
Ab Campion

Directrice, finances et services administratifs :
Diane Nagel

Directeur, ressources humaines :
Ross Finlay

Directeur, vérification interne
John MacPherson

Coordonnateur de l'accès à l'information :
Rudy Wall

La Commission d'appel des enregistrements commerciaux

Offre la possibilité de faire appel des décisions ministérielles

Près de la moitié des appels entendus par la Commission d'appel des enregistrements commerciaux en 1986 avaient trait au Régime de garanties des logements neufs de l'Ontario. Toutefois, le nombre d'appels interjetés dans d'autres domaines a connu une hausse vertigineuse par rapport à 1985. En effet, le nombre d'appels interjetés en vertu de la Loi sur les agences de voyages est passé de seulement trois en 1985 à dix-sept cette année, tandis que le nombre de ceux entendus relativement à la Loi sur le courtage commercial et immobilier et à la Loi sur les commerçants de véhicules automobiles a augmenté de 50 pour cent.

Des audiences peuvent avoir lieu dans les municipalités à la demande des parties ou dans l'intérêt public. En 1986, la Commission s'est transportée à Barrie, Kingston, London, Midland, Ottawa, St. Thomas et Sudbury.

Bien que la Commission touche à un large éventail de lois et de questions, son objectif principal demeure le même, c'est-à-dire servir l'intérêt public en faisant respecter l'esprit de la loi.

On ne saurait mieux illustrer ce thème que par des exemples. Pendant l'année, la Commission a entendu un appel interjeté en vertu du Régime de garanties des logements neufs de l'Ontario, dans lequel l'acheteur éventuel d'une maison avait accepté un dédommagement de 16 000 $ d'un entrepreneur qui avait failli à ses engagements, à la condition de n'intenter aucune autre poursuite. Toutefois, l'acheteur a présenté par la suite une nouvelle demande de 4 000 $ qui lui aurait permis d'obtenir le montant maximal permis en vertu de la loi. La Commission a rejeté la demande, alléguant que l'acheteur s'était désisté de son droit lorsqu'il avait accepté la somme initiale de 16 000 $.

Dans une autre affaire, un avocat radié du Barreau pour avoir détourné des fonds en fiducie a interjeté appel de la décision rendue par le registrateur du courtage commercial et immobilier lui refusant son inscription. La Commission a maintenu la décision du registrateur, mais a décrété que l'avocat pourrait être inscrit lorsqu'il aurait remboursé toutes les sommes détournées.

Dans un autre cas, la Commission a maintenu la décision du registrateur qui avait ordonné à un agent de voyages de cesser immédiatement toutes ses activités. Dans sa décision, la Commission a tenu compte des infractions antérieures de l'agent et, sur les conseils de son registrateur, a statué qu'il ne serait pas dans l'intérêt public de permettre au requérant de poursuivre son activité. La Commission a également stipulé dans sa décision que toute personne désirant exploiter une agence de voyages devait se conformer à toutes les dispositions de la loi et à tous les règlements, étant donné qu'il s'agit d'une industrie réglementée.

La Commission a également entendu un appel inusité, interjeté en vertu de la Loi sur les permis de vente d'alcool, par un particulier qui soutenait qu'un permis de vente d'alcool avait été accordé à un club privé dans un secteur dit «sec». La Commission a rejeté l'appel étant donné que le club satisfaisait à toutes les dispositions pertinentes de la Loi sur les permis de vente d'alcool.

Il est possible de faire appel des jugements de la Commission auprès de la cour divisionnaire. À la fin de 1986, la cour divisionnaire avait débouté 37 des 41 requérants qui en avaient appelé d'une décision de la Commission. Elle a reçu un appel, en a renvoyé un deuxième à la Commission pour réinstruction et en a pris un troisième en délibéré.

Statistiques brèves :

	1986	1985
Jugements d'appels publiés	61	42
– Régime de garanties des logements neufs de l'Ontario	19	11
– Loi sur les permis de vente d'alcool	16	7
Appels reçus	193	165

Au service du public :

La Commission d'appel des enregistrements commerciaux permet aux entreprises et aux particuliers de faire appel des décisions rendues par les fonctionnaires du ministère et de certains conseils qui en relèvent. Elle traite les questions relatives à la délivrance, à la révocation et au renouvellement des permis ainsi que les ordonnances de cesser et de s'abstenir touchant des activités commerciales déloyales.

Lois établissant la compétence de la Commission :

Loi sur les agences de recouvrement
Loi sur les agences de voyages
Loi sur les articles rembourrés
Loi sur les caisses populaires et les credit unions
Loi sur les commerçants de véhicules automobiles
Loi sur le courtage commercial et immobilier
Loi sur les courtiers en hypothèques
Loi sur les distributeurs de livres brochés et de périodiques
Loi sur les huissiers
Loi sur le ministère de la Consommation et du Commerce
Loi sur les permis de vente d'alcool
Loi sur les pratiques de commerce
Loi sur les pratiques de commerce discriminatoires
Loi sur la protection du consommateur
Loi sur le Régime de garanties des logements neufs de l'Ontario
Loi sur les renseignements concernant le consommateur

Présidente :

Stephanie J. Wychowanec

Régie des alcools de l'Ontario

Une ère nouvelle pour le service et l'efficacité

Une atmosphère sympathique règne dans le lieu de travail d'Angelo Ioannides, à Toronto. Le magazin de vin Queen's Quay Vintages attire une clientèle bigarée en offrant une gamme changeante de vins importés de tous les coins du monde.

Le client qui n'est pas venu depuis un certain temps dans un magasin de la Régie et s'y rend maintenant risque fort de se demander s'il ne se trompe pas d'endroit. Diverses transformations, allant du nouveau logo accrocheur de la RAO aux attrayants présentoirs, témoignent des grands pas que fait la Régie dans le sens de l'amélioration du service à la clientèle.

Le logo or et bourgogne, que l'on retrouve désormais sur l'affichage de bien de magasins, reflète la nouvelle orientation prise par la RAO au cours de l'exercice. Les 262 points de vente revitalisés par le programme IMAGE sont un autre indice de l'évolution des priorités.

Une bonne part du mérite pour l'atmosphère agréable et commode qui agrémente une visite dans un magasin de la Régie revient aux employés des magasins, qui ont étudié le service à la clientèle et les produits de la RAO et adapté le programme aux besoins de leurs clients.

En plus des signes approbateurs qu'elle a vus chez ses clients, la Régie a eu droit à des éloges pour ses magasins spéciaux et ses stands d'information à l'occasion de quatre salons internationaux du vin tenus dans la région métropolitaine de Toronto et à Ottawa.

Les clients ont aussi apprécié les réductions de prix sur les trois quarts des vins offerts, en application de la nouvelle politique de tarification destinée à aider l'industrie vinicole de l'Ontario.

Dans l'espoir de satisfaire des palais de plus en plus raffinés, on a ajouté des sections Vintages dans 46 autres points de vente et un nouveau magasin Vintages a ouvert ses portes à Ottawa. Avec les quatre autres boutiques de vins et de spiritueux fins, ce magasin a complété sa gamme de produits par des certificats-cadeaux, des cartes de courtoisie et d'autres accessoires.

Les vieux magasins à comptoir ne représentent plus qu'environ 10 pour cent du total, depuis la conversion de neuf points de vente existants en magasins libre-service et le déménagement de huit autres.

L'ouverture de centres de distribution informatisés a accéléré le service pour les détenteurs de permis des régions d'Ottawa et de Thunder Bay.

En outre, la RAO s'est donné des pratiques d'embauche concurrentielles.

Côté santé, la Régie a eu droit aux éloges d'une enquête judiciaire pour ses nouvelles procédures. Chacun des 3 300 produits offerts a été soumis à un essai de détection de carbamate d'éthyle et on a institué en outre des tests de détection de traces de pesticides et d'herbicides.

Au service du public

À la veille de son soixantième anniversaire, la RAO s'est mise au rythme de son époque en améliorant son service à la clientèle et son efficacité tout en s'acquittant de son mandat traditionnel en matière de distribution des alcools en Ontario. Elle vérifie la sécurité des produits, surveille la vente et le transport des boissons alcooliques et exploite 615 magasins de par la province.

Lois dont l'application relève de la Régie :

Loi sur les alcools
Loi sur le contenu du vin

Président :

Jack Ackroyd

Première vice-présidente à l'Administration :

Helen Vanner

Premier vice-président à l'Exploitation :

Don Jackman

Premier vice-président aux Finances :

F.A. MacInnis

Commission des permis de vente d'alcool de l'Ontario

Révision de nos lois sur les spiritueux

La mise à jour de la réglementation ontarienne sur les spiritueux a constitué une des grandes lignes de force de l'activité de la Commission des permis de vente d'alcool de l'Ontario pendant l'exercice.

Avec le président Steven Offer, député, et un représentant de la Régie des alcools de l'Ontario, sept membres de la CPVAO ont siégé au Comité consultatif de l'Ontario sur la réglementation des alcools, qui a procédé à une revue approfondie.

Après avoir reçu des mémoires lors d'audiences publiques tenues dans toute la province, ils ont formulé plus de 70 recommandations au ministre.

Leurs propositions, qui mettaient l'accent sur la responsabilité dans le service de l'alcool dans des établissements autorisés, ont porté notamment sur les heures prolongées, les changements de ratios aliments-alcool et la rationalisation du système des permis de circonstance.

Entre-temps, 19 changements de règlement ont fait disparaître des règles désuètes, comme la spécification des dimensions des pistes de danse et l'interdiction de contenants et d'ustensiles uniservice.

Le désir de s'adapter à son époque a inspiré plusieurs améliorations à la Commission, qui a, par exemple, lancé une grande étude de la technologie de l'information. Elle a aussi amélioré bon nombre de ses politiques de régie interne.

Bien que la plupart des cartes-photos soit assemblées grâce à des photos reçues par la poste, Donna Keeling se fait photographe à l'occasion.

La gestion des ressources humaines s'est trouvée facilitée par une réorganisation des fonctions, le lancement de programmes de formation pour les inspecteurs et la direction, et l'adoption de pratiques d'embauche concurrentielles.

Par le biais d'entrevues et d'ateliers ainsi que par leur participation à des groupes d'étude et comités, les employés de la Commission ont participé à l'élaboration de politiques et de pratiques. Les fonctions et les rôles professionnels ont été révisés et précisés. On a lancé une nouvelle technologie et amélioré les communications internes.

Pour mieux communiquer avec ses clients, la Commission a lancé un bulletin pour les détenteurs de permis et publié une brochure sur les permis de circonstance.

La Commission entend étendre son rôle au-delà de la réglementation pour promouvoir le sens de la responsabilité en matière de consommation d'alcool, en travaillant en étroite collaboration avec des groupes comme la Fondation de la recherche sur la toxicomanie, les corps de police, les municipalités et les éducateurs.

en millions de $	1986-1987	1985-1986	1984-1985
Recettes	321 $	274,5 $	252,7 $
Dépenses	7,8	7,3	7
Établissements détenant un permis	12128	11583	10937
Audiences	183	208	283
Suspension de permis	60	59	50
Révocation de permis	157	170	159
Inspections	51149	53508	59676
Vérifications	44370	44197	48366
Cartes-photos délivrées	32165	63103	68355
Permis de circonstance	147322	156631	157245

Au service du public

Depuis 40 ans, la Commission des permis de vente d'alcool de l'Ontario a autorisé et réglementé les personnes qui servent de la bière, du vin et des spiritueux et les endroits qui en vendent. Elle autorise et réglemente également les fabricants de ces boissons. La Commission surveille la publicité des boissons alcooliques et délivre les cartes-photos de l'Ontario, qui servent de preuve d'âge.

Loi dont l'application relève de la Commission :
Loi sur les permis de vente d'alcool

Président :
Douglas Drinkwalter

Directeur général :
Barry Tocher

Commission des courses de l'Ontario

La promotion de la sécurité dans les hippodromes de l'Ontario

Frank Drea, le président de la Commission des courses de chevaux de l'Ontario, se réchauffe lors d'une visite à l'hypodrome Mohawk en compagnie d'un habitué de la piste. La Commission prend d'habitude rendez-vous dans des salles de conférence, mais n'a encore rien trouver de mieux pour sauvegarder le coté pratique de la réglementation que de se rendre sur place.

Les records de pari ont été fracassés en Ontario en 1986, les sommes misées sur les Standardbred, les pur-sang et les quarter-horses dépassant les 889 millions de dollars.

Le spectaculaire revirement des courses de Standardbred a été le point marquant de l'année, qui a connu sa première augmentation des paris et des foules depuis quatre ans.

Ces gains sont en partie attribuables au Programme d'aide aux hippodromes, qui a stimulé les améliorations en fonction de la clientèle des hippodromes. Par ce programme de financement innovateur, le gouvernement de l'Ontario versera des subventions de contrepartie pour des projets approuvés aux hippodromes, jusqu'à concurrence de 25 millions de dollars, au cours des trois prochaines années. C'est aussi à ce programme que l'on doit plusieurs heureuses initiatives de commercialisation, dont les campagnes télévisées pour stimuler l'intérêt du public pour les courses de chevaux.

En coulisse, la Commission et les représentants des industries ont défini des règles rationalisées pour les courses de pur-sang et de Standardbred pour la saison 1987.

Sur les pistes, le programme ontarien Sires Stakes a continué à offrir les plus grosses bourses au Canada. Le Programme d'élevage et de courses de Standardbred a attiré, avec ses 7,5 millions de dollars, plus de chevaux que jamais – tous des « produits de l'Ontario ». Le programme d'amélioration du partage des impôts, qui a aidé à financer ces programmes et d'autres aussi réussis, a contribué au financement de la construction du Centre de recherche sur les chevaux à l'Université de Guelph.

La popularité des courses de quarter-horses n'a pas cessé de croître en Ontario en 1986, par suite de la détermination de la CCO de promouvoir ce secteur du sport.

En plus des alcootests obligatoires, on procède maintenant à des tests de détection de drogues sur des sujets choisis au hasard. Le programme, inspiré par un souci de sécurité, vise à fixer une norme d'intégrité pour tous les sports et toutes les industries du divertissement.

On peut obtenir un rapport annuel distinct sur les activités de la CCO, avec renseignements statistiques et autres, en s'adressant à la Commission.

Au service du public

Responsable de plus de 1900 programmes de courses à 23 hippodromes, la Commission des courses de l'Ontario réglemente l'un des plus importants territoires nord-américains de courses de chevaux.

Par ses programmes de permis et de réglementation, la Commission de sept membres veille à l'exploitation juste et sécuritaire des hippodromes dans l'ensemble de la province. La Loi sur la Commission des courses de chevaux donne à la CCO le pouvoir de délivrer des permis à tous les participants et de fixer le calendrier des courses. En plus de ses réunions régulières, la Commission tient des audiences tout au long de l'année pour examiner diverses questions, comme les mesures disciplinaires.

Le pari mutuel, la surveillance des courses par la vidéo et l'examen des chevaux en vue de déceler la présence de substances prohibées est la responsabilité d'Agriculture Canada.

L'industrie des courses de l'Ontario donne de l'emploi à plus de 45 000 personnes.

Loi dont l'application relève de la Commission :
Loi sur la Commission des courses de chevaux

Président :
Frank Drea

Directeur :
W.R. McDonnell

Lois dont l'application relève du ministère

Voici la liste des lois dont l'application relève du ministère.

Loi sur les actes de vente mobilière

Loi sur les agences de recouvrement

Loi sur les agences de voyages

Loi sur les agents de recouvrement

Loi sur les alcools

Loi sur les articles rembourrés

Loi sur les ascenseurs et appareils de levage

Loi de 1986 sur les attractions

Loi de 1975 sur le blocage des prix des produits pétroliers (non refondue et non abrogée)

Loi sur le bornage

Loi sur les cessions et préférences

Loi sur la certification des titres de propriété immobilière

Loi de 1986 sur le changement de nom

Loi sur les chaudières et appareils sous pression

Loi sur les cimetières

Loi sur les commerçants de véhicules automobiles

Loi sur la Commission des courses de chevaux

Loi sur les commissionnaires

Loi de 1982 sur les compagnies

Loi sur les compagnies et associations

Loi sur la manutention de l'essence

Loi sur le mariage

Loi sur les mécaniciens d'exploitation

Loi sur le ministère de la Consommation et du Commerce

Loi sur les objets non réclamés

Loi sur l'Office de protection du consommateur

Loi sur les permis de vente d'alcool

Loi de 1984 portant réforme de l'enregistrement des droits immobiliers

Loi sur les pratiques de commerce

Loi sur les pratiques de commerce discriminatoires

Loi sur les préarrangements funéraires

Loi sur la protection du consommateur

Loi sur le régime de garanties des logements neufs de l'Ontario

Loi sur les renseignements concernant le consommateur

Loi sur les renseignements exigés des compagnies et associations

Loi sur la répartition de revenus périodiques

Loi de 1984 sur les compagnies extraprovinciales

Loi sur le contenu du vin

Loi sur le contrôle des sports

Loi sur le courtage commercial et immobilier

Loi sur la copropriété par déclaration

Loi sur les distributeurs de livres brochés et de périodiques

Loi sur l'enregistrement des actes

Loi sur l'enregistrement des droits immobiliers

Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif

Loi sur l'enregistrement des sûretés constituées par les compagnies et associations

Loi sur l'état civil

Loi de 1983 sur la façon de présenter la vente d'ensembles d'habitation

Loi sur les huissiers

Loi sur les hydrocarbures

Loi sur les salles de cinéma

Loi sur les sociétés en commandite

Loi sur les sociétés en nom collectif

Loi sur les sûretés mobilières

Loi sur la vente du pain

Le ministre a été délégué responsable de surveiller la gestion portant sur la délivrance de permis aux organismes charitables ou religieux désirant organiser des jeux de société en vue de ramasser des fonds à des fins religieuses ou charitables, suite à la section 190 du code criminel canadien.

Recettes

	1986-1987		1985-1986	
	$	%	$	%
Administration du ministère	320 515	0,03	227 840	0,03
Normes commerciales				
Pratiques commerciales	4 819 802	0,5	3 125 263	0,30
Cautionnements	75 000	0	149 982	0,01
Dépôt de garantie – terres étrangères	10 000	0	82 694	0
Total	4 904 802	0,5	3 357 939	0,31
Normes techniques				
Mécaniciens d'exploitation	258 273	0,03	245 829	0,03
Appareils sous pression	1 750 326	0,2	1 583 455	0,20
Appareils de levage	2 344 016	0,2	1 887 795	0,20
Sécurité des combustibles	1 272 042	0,1	1 251 112	0,10
Articles rembourrés	357 365	0,04	246 046	0,03
Total	5 982 022	0,57	5 214 237	0,56
Normes relatives aux divertissements publics				
Réglementation des courses de chevaux	1 739 491	0,2	1 505 474	0,20
Commissaire des salles de cinéma et des sports professionnels	1 896 566	0,2	1 518 493	0,20
Total partiel	3 636 057	0,4	3 023 967	0,40
Dépôt de garantie – Commissaire des sports professionnels	2 600	0	1 000	0
Total	3 638 657	0,4	3 024 967	0,40
Division de l'enregistrement				
Enregistrement immobilier	37 129 258	3,6	28 552 015	2,8
Enregistrement des sûretés mobilières	9 591 168	0,9	8 180 355	0,8
Total partiel	46 720 426	4,5	36 732 370	3,6
Fonds d'assurance pour l'enregistrement des sûretés mobilières	805 515	0,1	677 578	0,1
Total partiel	47 525 941	4,6	37 409 948	3,7
Compagnies	14 354 481	1,4	12 120 641	1,2
Registraire général	4 681 533	0,5	3 472 867	0,4
Total	66 561 955	6,5	53 003 456	5,3
Commission des permis de vente d'alcool				
Commission des permis de vente d'alcool	321 026 508	31	274 503 236	28,1
Total	321 026 508	31	274 503 236	28,1
Régie des alcools				
Régie des alcools – bénéfices	629 000 000	61	638 000 000	65,3
Total	629 000 000	61	638 000 000	65,3
TOTAL DES RECETTES DU M.C.C.	1 031 434 459	100	977 331 675	100

Dépenses

	1986-1987		1985-1986	
	$	%	$	%
Administration du ministère	11 286 105	9,9	10 737 991	10,7
Normes commerciales				
Pratiques commerciales	8 747 206	7,7	6 970 748	6,9
C.A.E.C.	427 921	0,4	385 271	0,4
Total partiel	9 175 127	8,1	7 356 019	7,3
Dépôt et fiducie	17 281	0	82 523	0,1
Déchéances de cautionnement	244 529	0,2	306 571	0,3
Total	9 436 937	8,3	7 745 113	7,7
Normes techniques				
Administration du programme	558 467	0,5	473 750	0,5
Appareils sous pression et mécaniciens d'exploitation	3 159 852	2,8	2 995 758	3
Appareils de levage	2 787 336	2,5	2 393 099	2,4
Sécurité des combustibles	3 059 867	2,7	3 169 094	3,2
Articles remboursés	363 054	0,3	311 745	0,3
Total	9 928 576	8,8	9 343 446	9,4
Normes relatives aux divertissements publics				
Réglementation des courses de chevaux	25 689 272	22,6	23 571 785	23,4
Salles de cinéma	1 503 946	1,3		
Loteries et commission des sports professionnels	538 817	0,5	1 862 151	1,9
Total	27 732 035	24,4	25 433 936	25,3
Division de l'enregistrement				
Administration du programme	1 792 267	1,6	4 860 734	4,8
Enregistrement immobilier	30 325 144	26,7	22 883 466	22,8
Enregistrement des sûretés mobilières	5 861 374	5,2	4 865 428	4,8
Compagnies	3 176 773	2,8	2 641 847	2,6
Registraire général	6 398 424	5,6	4 628 708	4,6
Total	47 553 982	41,8	39 880 183	39,6
Commission des permis de vente d'alcool				
Commission des permis de vente d'alcool	7 761 176	6,8	7 300 454	7,3
Total	7 761 176	6,8	7 300 454	7,3
TOTAL DES DÉPENSES DU M.C.C.	113 698 811	100	100 441 123	100

Organigramme

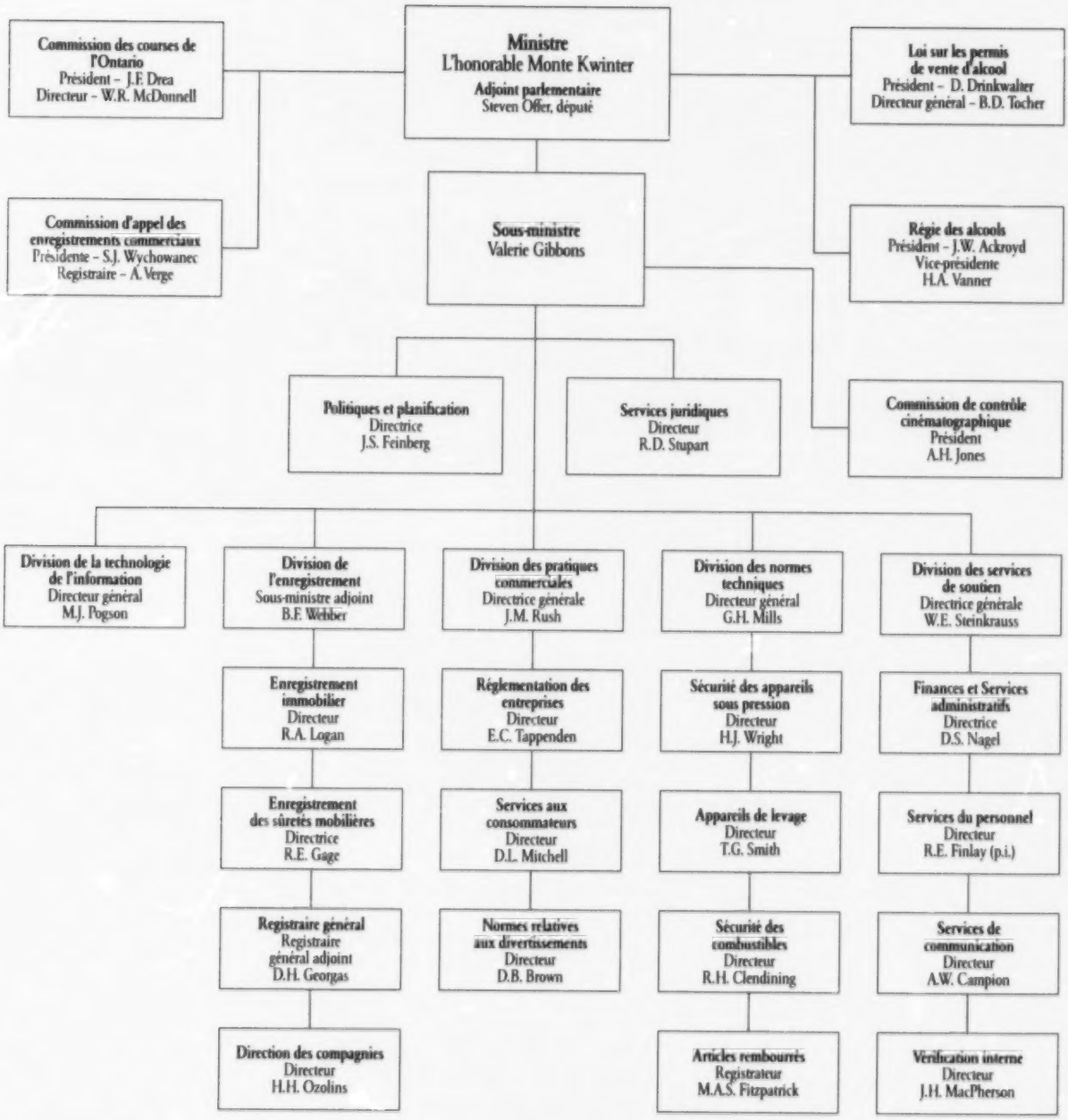

Au 31 mars 1987